

ÉCONOMIE | PAYS DE BREST ET DE MORLAIX



LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DANS LES PAYS DE BREST ET MORLAIX

Juin 2024

RAPPORT D'ÉTUDE



SOMMAIRE

Avant-propos.....	3
Les chiffres clés de la construction dans le Nord Finistère.....	4
Atouts, faiblesses.....	6
Opportunités, menaces.....	7
Cadre de l'étude et méthodologie	8
Spécificités économiques du BTP	11
Un maillage de plus de 4 000 établissements.....	14
Un tissu économique de plus en plus atomisé	16
Plus de 14 000 emplois dans le BTP.....	18
Une dynamique de l'emploi depuis 2017	20
Les enjeux du recrutement et de la fidélisation.....	24
Des professionnels attentifs aux conditions de travail.....	26
Une offre de formations diversifiée.....	28
La réglementation environnementale 2020, un cap à franchir	30
Matériaux biosourcés : des opportunités locales ?	32
Adapter les logements et les process de production.....	34
Construire différemment.....	36
Chiffres clés par EPCI.....	38
Glossaire.....	41
Liste des entretiens réalisés.....	42
Bibliographie	43

AVANT-PROPOS



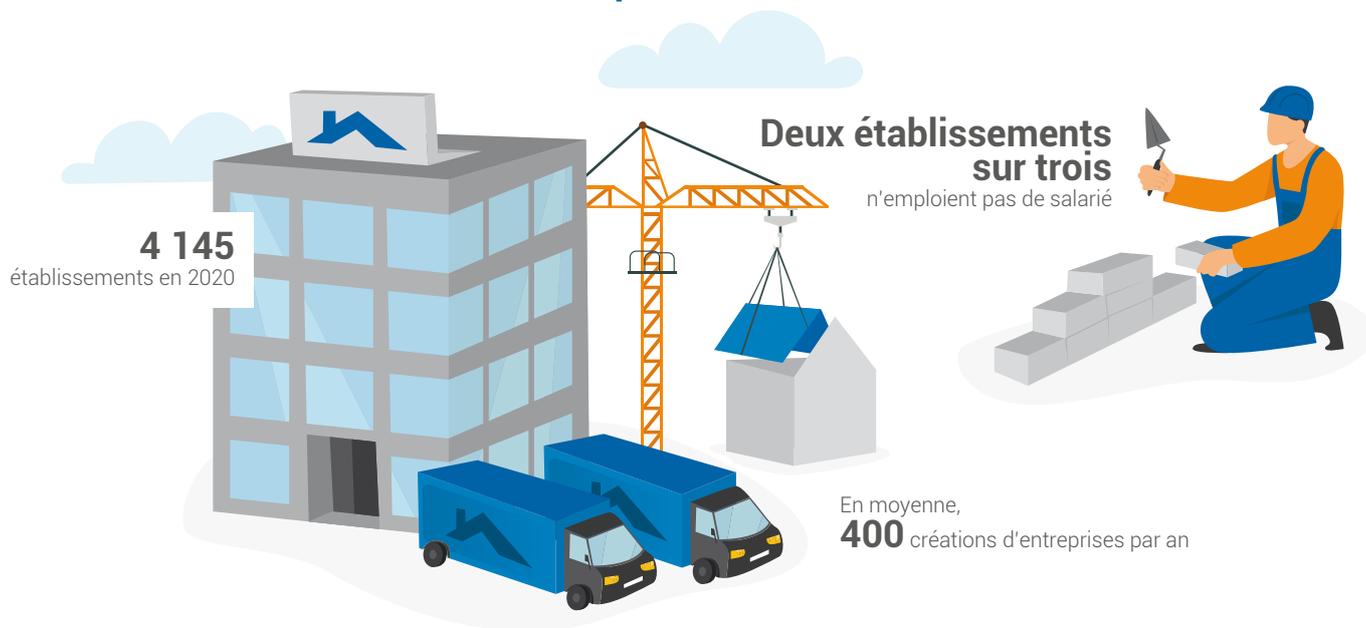
Rénover, adapter, aménager et construire : les professionnel·les de la construction œuvrent au quotidien pour le logement des habitantes et habitants, l'accueil des activités, l'offre d'équipements et d'infrastructures dans les territoires. Le présent rapport dresse un panorama économique de ce secteur dans le Nord Finistère, plus précisément dans les pays de Brest et de Morlaix. Il s'agit de caractériser les activités du bâtiment et des travaux publics et de préciser leur place dans l'économie locale en volume d'établissements et d'emplois.

L'étude porte également un regard sur les trajectoires et les dynamiques à l'œuvre au sein de ces activités, dans un contexte où la transformation des organisations et des process s'organise pour répondre aux enjeux des transitions sociales, environnementales et numériques.

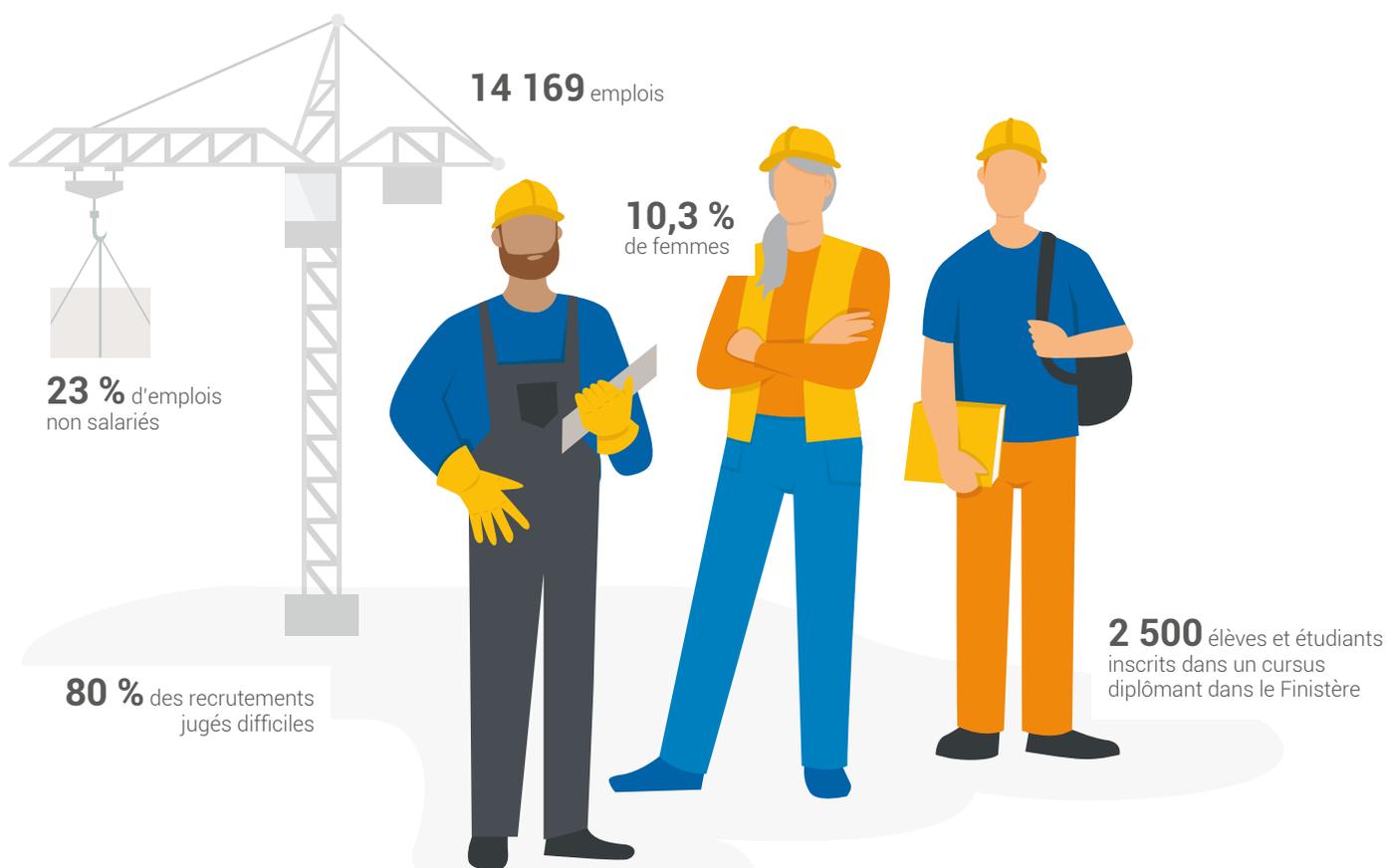
Ce rapport constitue le premier volet d'une étude plus large, réalisée à la demande de Brest métropole, sur l'évolution du coût des opérations de construction. La crise sanitaire, puis la guerre en Ukraine, ont eu des répercussions fortes sur l'accès aux ressources et sur les niveaux de prix de construction et de rénovation (énergie, matériaux, masse salariale, etc.). Si la tendance inflationniste semble se tasser, les coûts de sortie des opérations se maintiennent à des niveaux élevés. Un second volet de l'étude sera consacré à la décomposition et à l'analyse des coûts dans différentes opérations de logements collectifs et d'immeubles tertiaires au sein de la métropole brestoise.

Les chiffres clés de la construction dans le Nord Finistère

Un secteur atomisé, créateur d'entreprises



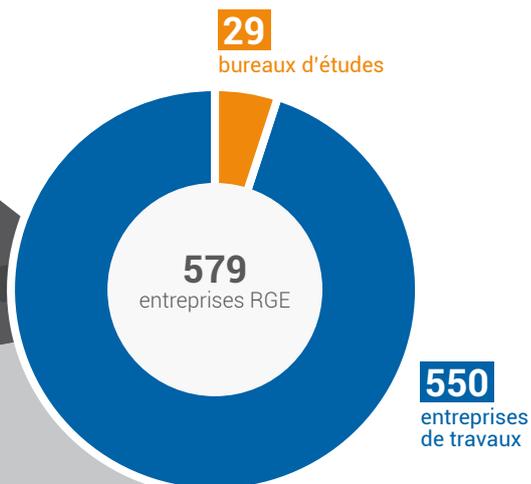
Recruter, fidéliser : le défi des ressources humaines



Un secteur engagé dans les transitions environnementales et sociales

Des activités portées par les travaux d'entretien-amélioration :

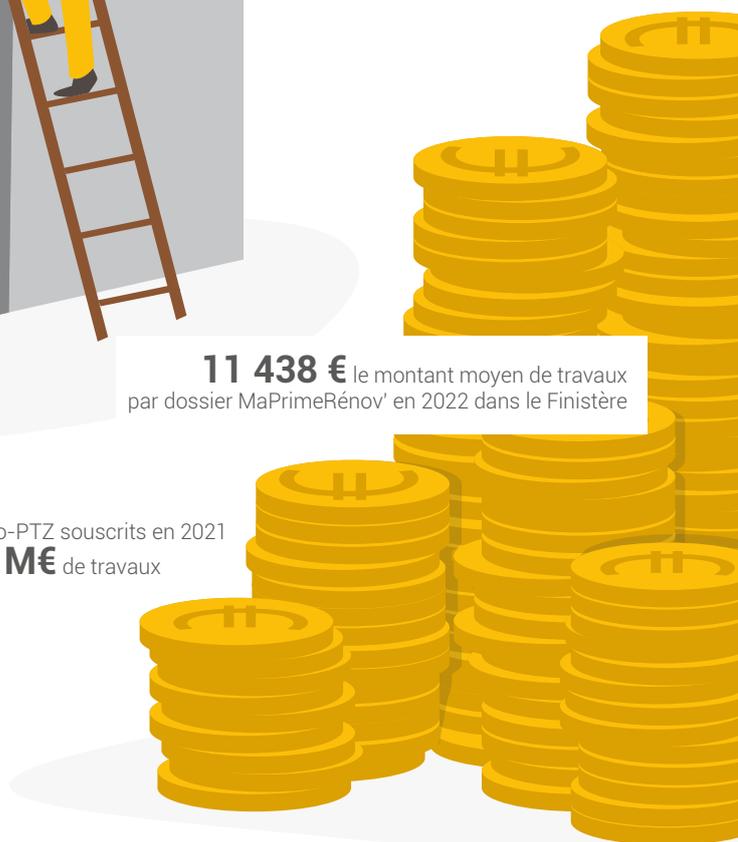
- Installations électriques
- Menuiserie
- Isolation



550
entreprises
de travaux

11 438 € le montant moyen de travaux par dossier MaPrimeRénov' en 2022 dans le Finistère

1 065 éco-PTZ souscrits en 2021 pour **14,8 M€** de travaux





Atouts

- Une diversité d'acteurs en présence : des majors (Vinci, Bouygues, Eiffage...), des PME (Trécobat, Guillerm, Kerleroux, Lizard, CSO...) et une multitude de TPE.
- Un maillage territorial.
- Le savoir-faire des professionnels.
- Des entreprises locales de négoce de matériaux, qui investissent, innovent et forment.
- La présence d'acteurs de la formation ; un essor et une diversification de l'offre d'enseignement.
- Les mesures de soutien à l'apprentissage.
- Un secteur en croissance depuis 2016, en volume d'établissements et d'emplois.
- Une demande soutenue depuis la crise sanitaire avec des ménages soucieux d'améliorer leur confort de vie.
- De nombreuses créations d'entreprises.
- Une commande publique consistante et régulière, particulièrement dans Brest métropole.
- Des acteurs de la construction organisés en réseaux.

Faiblesses

- Des espaces sous dotés en professionnels du BTP (par exemple, dans les communautés de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne maritime ou de Pleyben-Châteaulin-Porzay), avec des conséquences sur les coûts et les délais d'intervention.
- Un secteur sensible à la volatilité des prix et dépendant d'approvisionnements extérieurs.
- Un tissu économique atomisé et pas organisé pour répondre aux gros marchés (nombreux appels d'offres infructueux).
- Des acteurs institutionnels peu organisés pour accompagner les professionnels dans la réponse aux appels d'offres.
- Des micro-entrepreneurs nombreux, mais qui se font peu accompagner.
- Un besoin régulier de renouvellement de l'appareil de production.
- Des métiers en tension et des difficultés de recrutement persistantes.
- Le manque d'attractivité de certains métiers de la construction.
- Le degré de complexité administrative et réglementaire.
- Des difficultés en cours et à venir pour les entreprises de la promotion immobilière et de la construction de maisons individuelles.



Crédit : Damien Goret - Brest métropole

Opportunités

- Des marchés à fort potentiel sous l'effet des nouvelles législations : réhabilitation, rénovation énergétique, adaptation aux évolutions sociales. Des travaux mobilisant des savoir-faire différents de ceux mis en œuvre pour la construction.
- Le rôle du secteur pour adapter les logements au vieillissement démographique et faciliter le maintien à domicile (exemple de la domotique).
- Une adaptation progressive du secteur pour limiter son empreinte carbone (matériaux utilisés, gestion des déchets, participation à la rénovation énergétique, etc.).
- L'amélioration des conditions de travail, de l'hygiène-sécurité, de la qualité de l'accueil et de l'intégration : une évolution favorable pour renforcer l'attractivité des métiers.
- La féminisation du secteur.
- Le regain d'intérêt pour les métiers manuels.
- La valorisation des ressources locales, l'éco-conception, les démarches d'économie circulaire.
- La structuration de la filière forêt-bois.
- L'industrialisation des process.
- La numérisation et l'automatisation, impliquant une optimisation des ressources consommées et une modernisation de l'image des métiers.
- La formation continue.
- L'amélioration de la planification des travaux engagés par les maîtres d'ouvrage publics.
- La mise en place de clauses de révision des prix dans les marchés publics.
- Un territoire attractif et dynamique (perspectives démographiques favorables pour la Bretagne dans les prochaines années).

Menaces

- Le vieillissement de la main-d'œuvre et des chefs d'entreprise : un enjeu du renouvellement et de la transmission des savoirs et des entreprises.
- Les difficultés de recrutement persistantes qui peuvent freiner l'activité.
- L'atomisation du secteur avec une grande majorité d'entreprises de petite taille : une filière peu organisée et structurée pour répondre aux travaux importants et aux enjeux des transitions.
- Le contexte inflationniste : prix des ressources, dont l'énergie, des matériaux, du transport, de la main-d'œuvre.
- Renchérissement des coûts de construction du fait des évolutions réglementaires.
- La hausse des coûts des opérations de construction/rénovation, l'augmentation des taux d'intérêt, le resserrement des conditions d'accès aux crédits : autant de facteurs qui freinent les projets.
- Le recul de la construction neuve, du fait notamment de la mise en œuvre du ZAN, avec des incidences sur les constructeurs de maisons individuelles et leurs sous-traitants.
- La baisse possible à terme des aides en faveur de l'apprentissage.
- La sortie du parc de la location des logements F et G qui pourrait accentuer les difficultés des ménages à se loger.
- Un rapport moins fort à la propriété des jeunes générations.

Cadre de l'étude et méthodologie

Le bâtiment et les travaux publics (BTP), communément intitulé secteur de la construction, réalisent un chiffre d'affaires de près de 360 Md€ hors taxes en France en 2021. Ils représentent plus de 530 000 entreprises et emploient 1,5 million de salariés. Ils regroupent une grande diversité d'acteurs, des micro-entrepreneurs aux groupes d'envergure internationale. Pilier de l'économie française au début des années 50, dans la période de reconstruction d'après-guerre, le secteur a enregistré une érosion de l'activité et de l'emploi à partir des années 70. Mais en représentant aujourd'hui 5,5 % de la valeur ajoutée¹ et 6,4 % de l'emploi en France², il constitue encore un pan majeur de l'économie nationale.

Le secteur de la construction est sensible à

1. Insee, comptes nationaux 2022.
2. Insee, RP 2020.

de nombreux facteurs (prix et disponibilité des matériaux, coût de l'énergie, confiance des ménages et des chef-fes d'entreprise, commandes publiques, dispositions fiscales et réglementaires, etc.). Il est souvent considéré comme un « baromètre » de l'activité socio-économique, les périodes de croissance économique s'accompagnant en général d'une bonne dynamique du BTP.

Un secteur composé de trois domaines d'activité

Les résultats présentés dans ce rapport portent sur le secteur de la construction, au sens défini par la nomenclature d'activités françaises de l'Insee. Cela recouvre les activités suivantes :

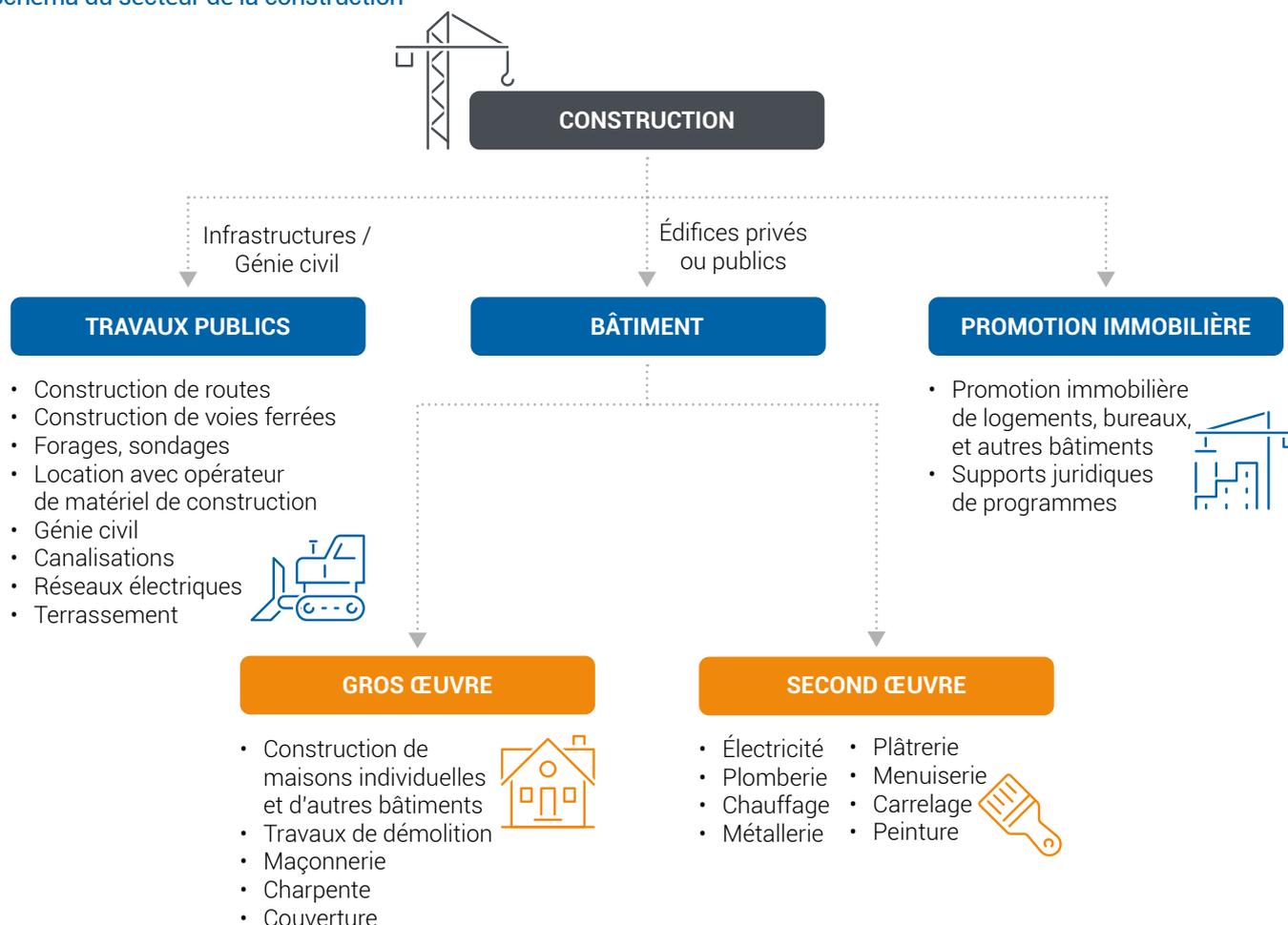
- Le bâtiment. Ce domaine se concentre sur la construction, la rénovation et l'entretien des bâtiments, qu'ils soient

à vocation résidentielle ou économique. Les professionnel·les se répartissent entre les activités de gros œuvre (maçonnerie, couverture, charpente, etc.) et de second œuvre (plomberie, peinture, électricité...).

- Les travaux publics sont les activités de la construction, de la réparation, de l'entretien et de l'amélioration des infrastructures publiques et des ouvrages d'art (routes, ponts, tunnels, canaux, réseaux d'eau potable ou d'eaux usées...).
- La promotion immobilière. Ces activités font référence à la commercialisation de projets immobiliers construits ou à construire (ex : logements, immeubles de bureaux, centres commerciaux, entrepôts).

Une approche par filière (ou chaîne de valeur) aurait nécessité de s'intéresser aux activités en amont et en aval du secteur de

Schéma du secteur de la construction



la construction et d'élargir l'analyse à des entreprises industrielles, commerciales ou de services (Murébois, Tanguy matériaux, Quéguiner matériaux, etc.). Ces activités ne sont pas intégrées dans les données quantitatives présentées dans l'étude ; elles sont néanmoins évoquées dans les analyses.

Un périmètre d'étude adapté aux réalités économiques

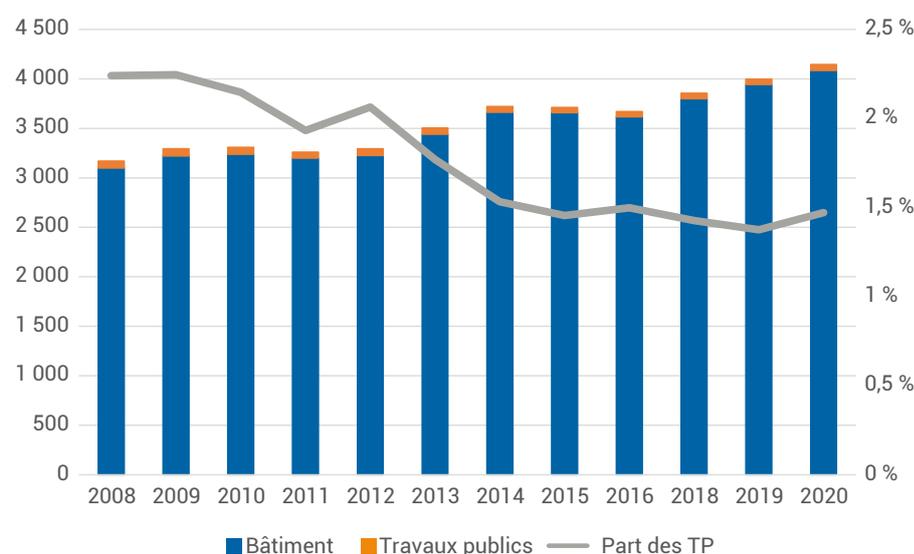
Le périmètre d'analyse retenu est composé des pays de Brest et Morlaix³, ainsi que de chacune des intercommunalités qui les composent. L'échelle du pays constitue un périmètre d'analyse pertinent, car constitutif d'un territoire cohérent en matière géographique, économique, culturelle ou sociale ; cela correspond en général au bassin de vie et au bassin d'emploi.

L'analyse s'est faite à l'échelle des pays de Brest et Morlaix car les interconnexions économiques sont fortes entre ces deux bassins, particulièrement dans le secteur de la construction. Un certain nombre de professionnels installés dans le bassin de Brest interviennent sur des chantiers localisés dans le pays de Morlaix, et inversement. Il paraissait donc pertinent de porter un regard global sur la partie nord du département.

Une analyse quantitative et qualitative

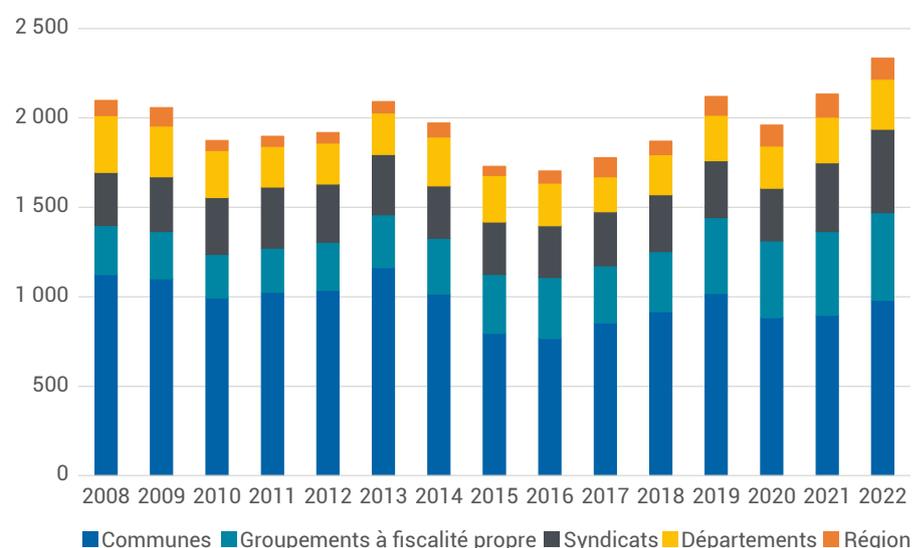
Au-delà des statistiques mobilisées dans cette analyse, un certain nombre d'entretiens auprès de représentants du secteur ont été réalisés pour qualifier de manière plus précise le contexte local, les tendances observées et les enjeux auxquels sont confrontés les professionnel·les (cf. liste page 39).

Nombre d'établissements du secteur de la construction et part des travaux publics dans les pays de Brest et Morlaix entre 2008 et 2020



Source : Insee REE - Traitement : ADEUPa

Évolution du montant des dépenses de BTP issues de la commande publique réalisées en Bretagne entre 2008 et 2022 (en M€ courants TTC)



Source : Cellule économique de Bretagne - Traitement : ADEUPa

3. Le pays est une catégorie administrative française d'aménagement du territoire, dont le statut est créé en 1995 par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire, dite loi Pasqua, et renforcé par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite loi Voynet.

Ratio de la construction par activité en 2021

Secteur d'activité	Valeur ajoutée (en M€)	Taux de valeur ajoutée	Taux de marge*	Taux d'exportation	Taux d'investissement
Construction de bâtiments	16 227	19,9	30,8	1,2	16,6
<i>Promotion immobilière</i>	7 790	16,7	49,2	1,0	23,0
<i>Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels</i>	8 437	24,1	14,1	1,5	10,7
Génie civil	19 608	32,1	18,2	5,4	21,6
<i>Construction de routes et de voies ferrées</i>	15 117	34,6	21,8	2,0	19,8
<i>Construction de réseaux et de lignes</i>	3 611	30,2	9,8	13,0	nd
<i>Construction d'autres ouvrages de génie civil</i>	880	15,8	-9,2	15,7	nd
Travaux de construction spécialisés	78 556	36,2	19,8	1,9	8,9
<i>Démolition et préparation des sites</i>	5 669	33,9	23,3	1,2	19,5
<i>Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation</i>	30 518	38,0	19,2	3,1	6,2
<i>Travaux de finition</i>	20 614	36,9	19,6	1,4	8,3
<i>Autres travaux de construction spécialisés</i>	21 754	33,9	19,9	1,1	10,4
Ensemble	114 390	31,8	21,1	2,3	12,2

* Le taux de marge est calculé avec la valeur ajoutée aux coûts des facteurs alors que le taux de valeur ajoutée est calculé avec la valeur ajoutée hors taxes. nd : donnée non disponible, soumise au secret statistique. Source : Insee, Esane

Des éléments de comparaison	Taux de valeur ajoutée	Taux de marge	Taux d'exportation	Taux d'investissement
Commerce	16,8	31,8	10,1	11,3
Industrie	25,9	31,7	38,3	21,2
Ensemble du secteur marchand	29,6	31	18,3	20

Source : Insee, Esane

Spécificités économiques du BTP

Une activité influencée par une multitude de paramètres

Dresser une approche du modèle économique du BTP est complexe, tant il est composé d'une multitude et d'une grande diversité d'activités et d'acteurs. Pour autant, quelques points communs caractérisent le secteur, aussi bien en France qu'au niveau local :

- Les professionnel·les de la construction sont tributaires de la demande, qui peut émaner des particuliers, des entreprises et des organismes publics et concerner des logements, des bureaux, des locaux professionnels ou des infrastructures.
- La demande fluctue en fonction des capacités de financement des investisseurs. Les entreprises, les ménages et les collectivités arbitrent au regard de leur capacité à investir et des dispositions d'emprunt qui varient dans le temps.
- Le contexte économique, social, environnemental influence fortement l'activité du secteur. Un grand nombre de facteurs exogènes peut faire évoluer les conditions d'activités : cela peut être par exemple la variation et la volatilité des prix des matériaux ou de l'énergie, les contraintes d'approvisionnement, les normes environnementales, les évolutions sociales en matière d'habitat (taille des ménages réduite, moindre propension à aller vers l'investissement immobilier...).
- L'activité est rythmée par les dispositions fiscales et par l'investissement public. Si les mesures fiscales évoluent au fil des années (Méhaignerie, Périssol, Besson, Robien, Borloo, Scellier, Duflot et Pinel), elles n'ont cessé de se renouveler et de soutenir l'activité du BTP. La fin annoncée du Pinel pour décembre 2024 fait craindre aux professionnels du bâtiment le détournement des investisseurs de la pierre vers d'autres produits financiers.
- Les maillons dans le secteur de la construction sont nombreux : conception, promotion, construction, entretien, gestion et rénovation. La diversité des acteurs intervenant à chacune des étapes du cycle de vie des

projets est à prendre en considération pour avoir une approche globale du secteur.

- Le tissu économique est dichotomique. Le bâtiment est composé d'une très large majorité de TPE-PME et d'entrepreneurs individuels. Les travaux publics sont quant à eux dominés par les quatre majors que sont Bouygues, Eiffage, Vinci et Spie, groupes également présents dans l'activité du bâtiment.
- Les professionnel·les doivent s'adapter aux évolutions régulières des règlements et normes. La législation fixe des exigences en matière de méthodes, de performance et de sécurité, à la fois pour les professionnels et les usagers.

Une activité du BTP portée par le bâtiment

En France en 2021, la promotion immobilière génère un chiffre d'affaires de 46,7 Md€⁴ et les travaux publics 61,1 Md€. Le bâtiment réalise un chiffre d'affaires plus de 4 fois supérieur (251,9 Md€).

Dans le périmètre d'étude, la majorité de professionnels sont tournés vers les activités du bâtiment. Elles concentrent 90,6 % des établissements du BTP et 93,7 % de l'emploi.

Un équilibre régional entre construction neuve et rénovation

À l'échelon national, la répartition du chiffre d'affaires du secteur apparaît relativement équilibrée : 45,8 % pour la construction et 54,2 % en lien avec l'entretien-rénovation. En volume, sur 166 Md€ de chiffres d'affaires réalisés en 2022⁵, 76 Md€ sont liés à la construction neuve (44 Md€ pour le logement et 32 Md€ pour les bâtiments non-résidentiels). La rénovation représente 90 Md€ de chiffre d'affaires (53 Md€ sur le marché du logement et 37 Md€ pour les bâtiments non-résidentiels).

En Bretagne, la répartition entre construction neuve et rénovation est

encore plus équilibrée : 51 % versus 49 %⁶.

Un marché résidentiel prédominant

En France, les professionnels réalisent 58,4 % de leur chiffre d'affaires sur le marché résidentiel⁵.

En Bretagne, la tendance est la même. Selon la fédération régionale du bâtiment, 62,3 % des activités d'entretien-amélioration portent sur des logements.

4. Source : Insee, ESANE 2021.

5. Le bâtiment en chiffres, FFB, 2022.

6. Source : Veia, 2022.



Crédit : Damien Goret - Brest métropole

Une commande publique consistante et régulière

27 % de l'activité régionale du BTP⁷ repose sur la commande issue des collectivités territoriales. Dans un contexte inflationniste, l'année 2022 constitue une année record des dépenses engagées par les collectivités locales au cours des quinze dernières années (2,3 Md€ TTC). La croissance atteint 9,4 % en un an, soit une dynamique supérieure à celle observée à l'échelon national (+7,7 %).

Les prévisions inscrites au budget primitif des collectivités s'élèvent à 4,25 Md€ pour 2023. Ce montant constituerait un nouveau record, la hausse des coûts des travaux nourrissant cette tendance.

Les communes sont les principaux maîtres d'ouvrage territoriaux avec 42 % des dépenses, devant les intercommunalités. 35 % des dépenses sont induites par des chantiers situés en Ile-et-Vilaine, 23 % dans le Morbihan, 22,5 % en Finistère et 19,5 % dans les Côtes d'Armor.

Ces chiffres n'intègrent pas les dépenses des autres acteurs publics comme l'État ou les hôpitaux. Ces derniers constituent des donneurs d'ordre de première importance dans les pays de Brest et Morlaix. Le

7. Source : Cellule économique de Bretagne.

ministère des Armées, Brest métropole habitat, Brest métropole aménagement ou le CHRU, par exemple, consacrent un volume important et régulier de dépenses pour des opérations d'aménagement, de construction, de réhabilitation. À titre d'illustration, la base de défense de Brest-Lorient dépense 117 M€ HT chaque année auprès d'entreprises de BTP installées dans son périmètre⁸. La loi de programmation militaire 2024-2030 vient conforter le rôle stratégique du bassin brestois et prévoit des investissements conséquents dans les années à venir. BMH génère 57 M€ de recettes par an pour les professionnels locaux du BTP⁹. Le CHRU en consacre, quant à lui, plus de 11 M€ annuellement¹⁰. A minima, ces acteurs induisent des retombées de 185 M€ par an pour les professionnel·les du BTP.

8. Dépense annuelle moyenne calculée sur la base des exercices 2015 à 2017. Source : *impact économique de la défense sur le territoire de la base de Brest-Lorient*, Adeupa, 2019.

9. Dépense annuelle moyenne estimée sur la base des exercices 2019-2021 auprès d'entreprises finistériennes. Source : *impact socio-économique de Brest métropole habitat dans le Finistère*, Adeupa, 2023.

10. Dépense annuelle moyenne sur la base des exercices 2014 à 2016 auprès d'entreprises de la zone d'emploi de Brest. Source : *impact économique du CHRU de Brest*, Adeupa, 2018.

Des taux d'investissement et de marge plus faibles qu'en moyenne

Le taux d'investissement¹¹ est de 12,2 % dans le secteur de la construction en 2021, contre 20 % en moyenne dans le secteur marchand. Les entreprises de travaux spécialisés ont un ratio particulièrement faible (8,9 %), ce qui s'explique par la structure des entreprises, majoritairement de petite taille, et par le faible taux de marge¹².

Ce dernier s'élève à 31 % pour l'ensemble des entreprises, mais seulement à 21,1 % pour celles du BTP. Il permet de rendre compte de ce qui reste à disposition des entreprises, l'excédent brut d'exploitation, notamment pour rémunérer le capital et investir, une fois déduites les rémunérations salariales.

11. Taux d'investissement : rapport entre l'investissement et la valeur ajoutée.

12. Taux de marge : rapport (hors taxe) entre la marge commerciale et le prix de vente d'un produit (ou de services).

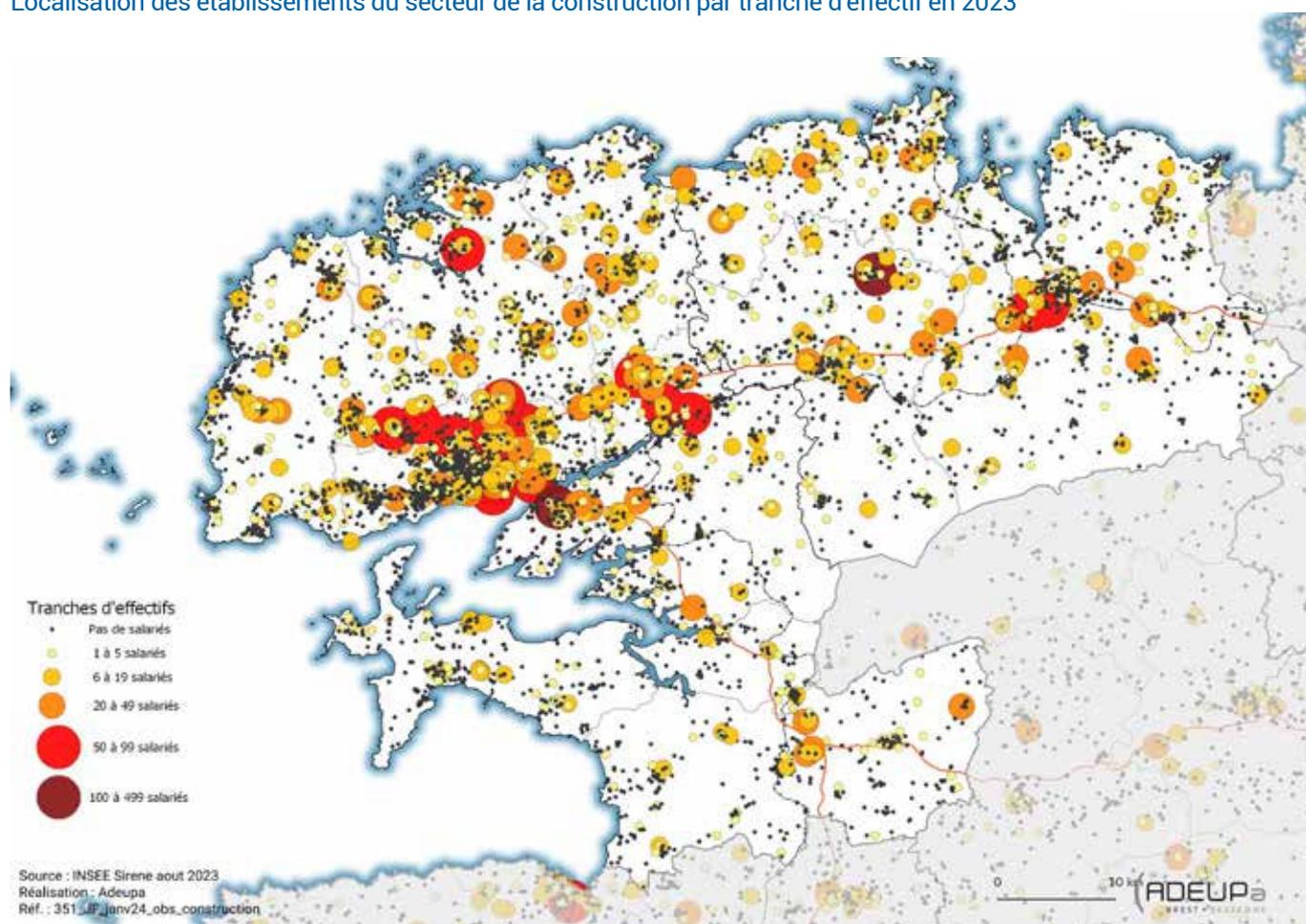
Après des années de forte activité, l'horizon s'assombrit

L'activité du BTP est fortement soumise aux cycles économiques. Le secteur réagit avec quelques mois de retard lorsque des difficultés conjoncturelles apparaissent car la production des commandes passées nécessite plusieurs mois pour la construction individuelle, voire plusieurs années sur des opérations plus lourdes (logements collectifs, équipements, etc.). Après une sortie euphorique de crise

sanitaire pour le secteur, les signaux d'alarme se multiplient et les contraintes s'accumulent. La situation financière des entreprises s'est détériorée ces derniers mois en raison de multiples facteurs : les approvisionnements ont été mis à mal (ruptures de stocks, stocks constitués à des prix élevés), les prix des matières premières et de l'énergie ont flambé, les délais de paiement des client-es se sont allongés, la masse salariale a augmenté, les difficultés de recrutement se sont accrues, etc. L'ensemble de ces évolutions a des impacts sur la trésorerie des entreprises et les marges se réduisent.

Par ailleurs, la hausse des taux d'intérêt, le resserrement des conditions d'accès aux crédits, les devis en hausse ont des impacts sur les capacités des ménages à investir et rénover. Ce contexte pèse fortement sur la demande, particulièrement sur le marché de la construction neuve, mettant en difficulté les acteurs du gros œuvre et de la promotion immobilière.

Localisation des établissements du secteur de la construction par tranche d'effectif en 2023



ÉTABLISSEMENTS, ENTREPRISES : QUELLES DIFFÉRENCES ?

Selon l'Insee, l'établissement est un lieu de production de biens ou de services : cela peut être une usine, une boucherie, un magasin de vêtements, un artisan du BTP... L'unité de production est géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise (ou unité légale). En général, plus l'entreprise est grande, plus elle compte d'établissements.

L'établissement est le niveau le plus adapté à une approche géographique de l'économie et permet une compréhension fine des réalités économiques territoriales. C'est donc cette approche qui a été choisie pour quantifier et localiser les professionnels de la construction. Dans le texte, le terme d'entreprise peut néanmoins être utilisé par souci de simplicité.

Un maillage de plus de 4 000 établissements

Plus de la moitié des entreprises finistériennes de construction

4 145 établissements¹³ du BTP sont installés dans le Nord Finistère en 2020, soit plus de la moitié des professionnels en activité dans le département. 3 063 sont recensés dans le pays de Brest et 1 082 dans le pays de Morlaix. Le secteur représente 9,4 % du total des établissements.

Un maillage territorial plus marqué dans le nord du territoire

Le maillage des professionnel·les de la construction est relativement important au nord de la RN12, tandis qu'il est plus limité dans les communautés de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne maritime et de Pleyben-Châteaulin-Porzay¹⁴. Cette faible représentation implique des contraintes comme la pénurie de candidatures dans les marchés publics, ainsi que le recours

à des entreprises parfois éloignées des chantiers, ce qui peut induire des prix plus élevés et des délais d'intervention plus longs.

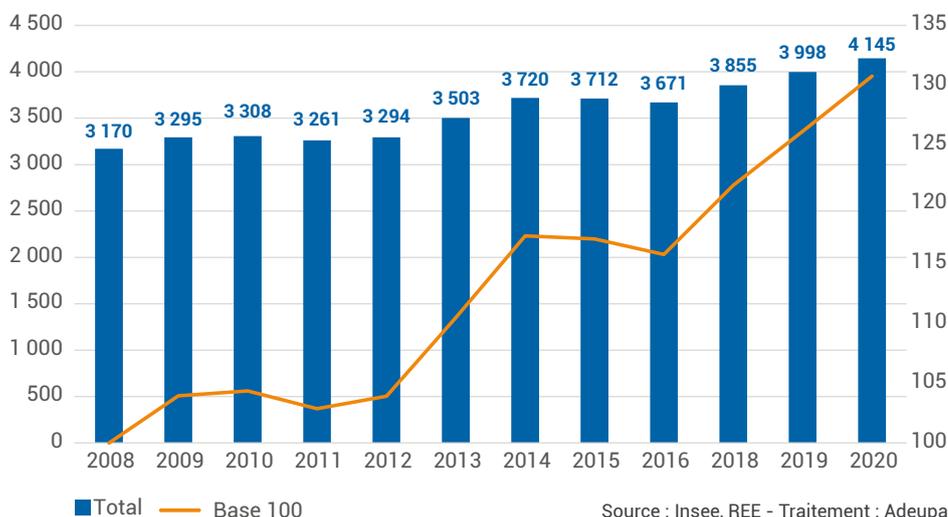
Une certaine polarisation s'observe autour de la métropole brestoise (1 305 établissements, soit 32 % du total), de l'agglomération morlaisienne (560, soit 13 %), ainsi que le long de la RN12. Les pays des Abers, de Landerneau-Daoulas et d'Iroise regroupent aussi un nombre significatif d'établissements (entre 360 et 370, soit 9 % du total pour chacune des intercommunalités).

Une concentration des principaux employeurs s'organise autour de Brest et peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Le premier est celui de la proximité des grands donneurs d'ordre, à l'origine d'une commande publique conséquente. Cette proximité directe entre grandes entreprises du secteur et commanditaires, permet une réactivité accrue. La métropole brestoise constitue un bassin dense de population et de logements, dont les perspectives de travaux peuvent être importantes, notamment en matière de rénovation et de réhabilitation. Elle concentre le principal gisement de population active, facteur essentiel dans un contexte marqué de pénurie de main-d'œuvre.

13. Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (REE).

14. *Portrait économique de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay*, Adeupa, 2021.

Évolution du nombre d'établissements dans le secteur de la construction entre 2008 et 2020 dans les pays de Brest et Morlaix en volume et base 100



Source : Insee, REE - Traitement : Adeupa



Crédit : Damien Goret - Brest métropole

Espace urbain, zone d'activité, site isolé : des choix d'implantation diversifiés

La localisation des établissements varie en fonction de la taille de l'entreprise et du type d'activité.

De nombreux professionnels du bâtiment sont implantés dans le **tissu urbain**. C'est notamment le cas des établissements de taille modeste et dont l'activité ne nécessite pas ou peu d'entreposage. La localisation dans l'espace urbain permet notamment une proximité avec les chantiers. Certains artisans exercent leur activité au lieu de résidence.

L'implantation en **zones d'activités** est privilégiée par les entreprises de taille plus importante, qui peuvent avoir des besoins d'espaces plus conséquents pour le stockage, les ateliers techniques, le stationnement de véhicules ou d'engins de chantier. Cela peut être également le cas pour les entreprises ayant des besoins techniques spécifiques (aspiration des poussières de bois, extracteurs de fumées de soudage, stockage de matériaux...).

Les zones d'activités, souvent implantées en périphérie des villes et à proximité des axes routiers départementaux ou nationaux, offrent un accès à une large zone de chalandise pour un temps de transport limité. Ces espaces sont généralement plébiscités par les entreprises les plus structurées, ayant des besoins en main-d'œuvre plus importants. La desserte en transports collectifs peut être un atout pour attirer les salariés, alternants et stagiaires,

pas toujours motorisés. La localisation à l'écart des quartiers d'habitation permet aussi de limiter d'éventuels conflits d'usage et de réduire l'impact des activités auprès des populations locales (bruit, trafic d'engins de chantiers et de poids-lourds, etc.).

Enfin, certaines entreprises sont situées en **secteur diffus**, c'est-à-dire qu'elles sont isolées, en dehors des tissus urbains et des zones d'activités. Ce choix peut présenter des atouts comme un foncier moins onéreux, des espaces peu contraints et l'absence de problématiques de cohabitation avec d'autres fonctions urbaines.

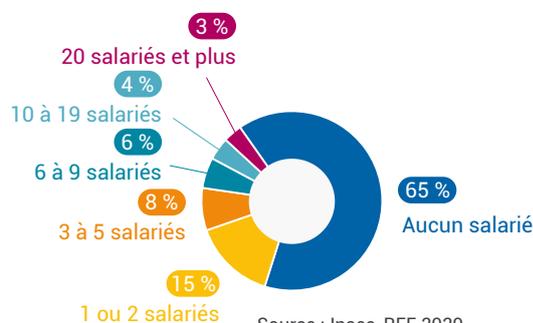
Les collectivités locales peuvent louer des bureaux et ateliers à loyer modéré pour faciliter le lancement de nouvelles activités (cf. ateliers relais et pépinières d'entreprises). Pour le secteur de la construction, ces locaux se trouvent parfois peu adaptés aux besoins et aux contraintes des professionnels (pré-montage hors site, process industriels, usinage, stockage...).



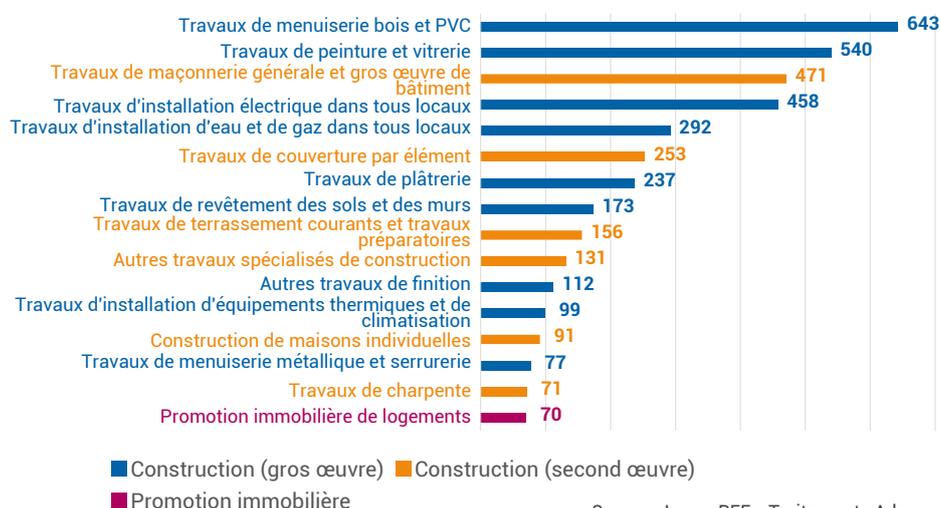
La transmission des entreprises est un enjeu, avec un degré de complexité accru lorsque les outils de travail sont situés au domicile des professionnels »

CMA29

Répartition des établissements du secteur de la construction dans les pays de Brest et Morlaix selon leurs effectifs salariés en 2020



Principales activités de la construction dans les pays de Brest et Morlaix en 2020, en nombre d'établissements (volume > 50)



Un tissu économique de plus en plus atomisé

Un volume d'établissements en croissance depuis 2008

Le nombre d'établissements du BTP a fortement augmenté depuis 2008 (+31 %). Cette hausse reflète le dynamisme d'un secteur dont l'activité a été portée à la fois par la construction neuve et par la rénovation et l'entretien.

La période 2008-2012 a été marquée par des années de relative stabilité, conséquence directe de la crise financière de 2008. Par la suite, une phase de forte croissance s'est opérée jusqu'en 2014. La période 2015-2016 a été largement défavorable, correspondant à un cycle de « crise de la construction », observé à plus large échelle. Enfin, depuis 2016, la hausse du nombre d'établissements est continue et significative.

Une atomisation croissante du secteur

La dynamique entrepreneuriale, même au cœur de la crise sanitaire de 2020, est nourrie par la hausse significative de la création d'entreprises individuelles. Une grande partie des entrepreneurs du BTP choisissent en effet le régime de la micro-entreprise. Auparavant désigné sous le terme d'auto-entrepreneur, le micro-entrepreneur est soumis à un régime fiscal et social simplifié, qui lui permet d'exercer facilement une activité professionnelle indépendante, sous réserve de ne pas dépasser un certain seuil de chiffre d'affaires¹⁵. Ce statut permet à de nombreux porteurs de projet de se lancer dans la création d'entreprise grâce à leurs compétences techniques et de répondre à des aspirations d'indépendance.

La dynamique entrepreneuriale est forte dans le secteur du BTP puisque le nombre

15. En 2023, un auto-entrepreneur exerçant une activité de prestation de services ne doit pas dépasser le plafond de 77 700 €. Ce plafond atteint 188 700 € pour ceux réalisant une activité mixte. Les auto-entrepreneurs relevant du secteur du bâtiment et certains artisans entrent dans cette catégorie lorsqu'ils fournissent les matériaux entrant à titre principal dans l'ouvrage à exécuter : maçons, menuisiers, peintres, ébénistes, etc.

d'établissements individuels croit de 31 % entre 2008 et 2020. Ce n'est pour autant pas spécifique à ce secteur puisque la progression est identique, tous domaines d'activités confondus.

Une très grande majorité de petites entreprises

Le secteur du BTP est composé à la fois de majors à rayonnement international (Bouygues, Eiffage, Vinci...), de petites et moyennes entreprises (PME) à rayonnement régional (Trécobat, Guillem, Kerleroux, Liziard, CSO...), ainsi que d'une multitude de TPE.

Le territoire d'étude compte 53 % d'établissements individuels en 2020, y compris les micro-entrepreneurs. Cette proportion est variable selon les intercommunalités. Elle est plus faible dans le pays des Abers ou le pays de Landivisiau (respectivement 49 et 50 %), davantage caractérisés par la présence de PME. A contrario, la CC presque de Crozon-Aulne Maritime (62 %) et la CC Pleyben-Châteaulin-Porzay (58 %) ont les parts les plus importantes d'entreprises individuelles. Ce résultat peut être lié à l'éloignement géographique vis-à-vis des principaux bassins d'emplois et des unités employeuses du secteur, facteur qui peut alors inciter des personnes à créer leur propre emploi. Il traduit également la structure du tissu économique et l'absence d'entreprises de taille moyenne.

Près des deux tiers des établissements n'emploient pas de salariés. Seulement 27 employeurs emploient 50 salariés ou plus, dont 15 situés dans la métropole brestoise et 4 dans le pays des Abers.

Le territoire se distingue par ailleurs par la présence de deux acteurs importants dans la fabrication et le négoce de matériaux, même si ces activités ne font pas partie du secteur de la construction au sens strict. Ces activités relèvent du secteur industriel et du commerce de gros, mais leurs débouchés concernent quasi-exclusivement le secteur du BTP. Il s'agit de Tanguy matériaux dont le siège est Lannilis et de Quéguiner matériaux à Landivisiau. En complément, citons des activités industrielles qui sont en forte connexion avec le secteur de la construction comme Murébois à

Lannilis (réalisation et commercialisation d'ossatures de maisons en bois) ou Kiclos à Guipavas (fabrication de menuiseries).

Quatre activités concentrent la moitié des établissements

Quatre activités regroupent 2 112 établissements, soit la moitié du secteur : les travaux de menuiserie bois et PVC (15,5 %), la peinture et vitrerie (13 %), la maçonnerie générale et le gros œuvre du bâtiment (11 %), ainsi que les travaux d'installation électrique (11 %).

Dans une moindre mesure, trois autres activités pèsent dans la structure de l'économie locale : les travaux d'installation d'eau et de gaz, ceux de couverture et de plâtrerie. Ces métiers concentrent 782 établissements, soit 19 % du total.



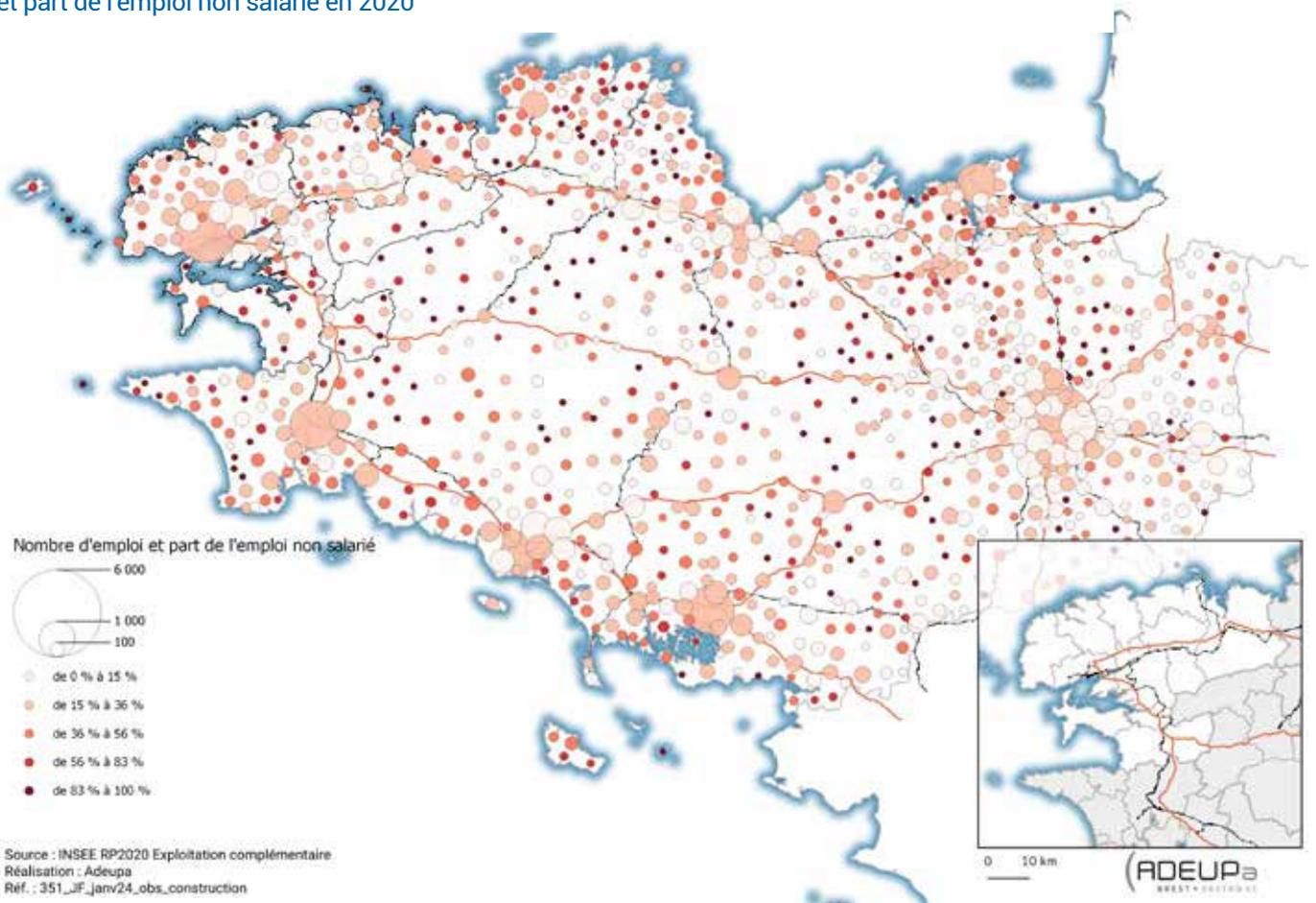
Trouver des professionnels pour construire des logements collectifs peut être compliqué, par manque d'acteurs structurés pour le faire »

Promoteur immobilier



Crédit : Damien Goret - Brest métropole

Nombre d'emplois dans le secteur de la construction et part de l'emploi non salarié en 2020



Plus de 14 000 emplois dans le BTP

6,3 % de l'emploi total, une part similaire à la moyenne nationale

14 169 emplois¹⁶ sont décomptés dans le secteur de la construction au sein des pays de Brest et de Morlaix, majoritairement concentrés dans le premier (82 %). Le Nord Finistère représente 15,2 % de l'emploi régional du BTP, soit une part légèrement inférieure au poids du territoire dans l'emploi breton (16,5 %). Ce volume d'emplois peut sembler relativement important, mais il est inférieur à celui enregistré dans la seule métropole rennaise qui accueille 14 755 emplois.

La part du BTP dans l'emploi total s'élève à 6,3 %. Cette proportion est identique dans le Finistère (6,3 %), mais légèrement supérieure en France (6,4 %) et en Bretagne (6,9 %)¹⁷.

Au sein du périmètre d'étude, le secteur est particulièrement bien représenté dans le nord du pays de Brest, contrairement aux intercommunalités les plus méridionales.

C'est au sein du pays des Abers que la part de la construction se révèle la plus élevée, atteignant 13,2 % de l'emploi total, suivie par le pays d'Iroise (10,6 %) et Lesneven Côtes des Légendes (9,2 %). A contrario, le secteur de la construction est moins représenté au sein de la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (4,1 %) et de la presqu'île de Crozon-Aulne maritime (4,2 %).

Dans la métropole brestoise, la part du BTP reste également mesurée (5,4 %), même si ce périmètre représente plus de 5 900 emplois et concentre les plus gros employeurs du BTP du Nord Finistère. Cette faible part relative, quasi-identique dans la métropole rennaise (5,6 %), s'explique en grande partie par la diversité des activités économiques et par une surreprésentation de filières telles que la défense, l'industrie navale ou la santé.

Une sous-représentation des activités du BTP dans certains territoires

Pour objectiver la représentation du BTP, le nombre d'emplois du secteur a été rapporté au nombre de logements par EPCI. Une approche par ratio permet d'effacer les effets de volume. Le choix de rapporter au volume de logements tient au fait que le marché de l'habitat, tant en matière de construction que de rénovation, représente une grande part du volume d'activités des professionnels.

Le ratio s'élève à 4,5 emplois pour 100 logements dans le périmètre d'étude, soit un niveau légèrement inférieur à la moyenne régionale (4,7). Avec 5,1 emplois pour 100 logements, la métropole brestoise se trouve en retrait des niveaux enregistrés au sein d'autres agglomérations bretonnes comme celles de Quimper (6,3), de Rennes (6,1), de Saint-Brieuc (5,8) ou de Lorient (5,5).

Dans certains EPCI, la représentation de l'emploi du BTP est plus forte. Le pays des Abers (6,3) se place ainsi au 7^e rang des intercommunalités bretonnes, derrière des territoires comme ceux du Val d'Ille-Aubigné (8,6), du pays de Châteaugiron (7,2) ou de Baud communauté (7,1).

Les autres intercommunalités du Nord Finistère se situent dans la moyenne régionale, à l'exception de Pleyben-Châteaulin-Porzay (2,6) et de la presqu'île de Crozon-Aulne maritime (2,1) où la carence du secteur se confirme.

L'emploi indépendant, un marqueur historique du BTP et en progression

Le BTP est historiquement caractérisé par une prépondérance d'artisans indépendants, à l'instar du commerce. La part de l'emploi non-salarié, ou indépendant, dans la construction s'élève à 22 % sur le territoire d'étude¹⁷, soit un taux deux fois supérieur à celui constaté pour l'ensemble des activités économiques (11,5 %). Pour rappel, l'emploi non-salarié est l'activité professionnelle exercée au titre de travailleur indépendant, se distinguant de l'emploi salarié par l'absence d'un contrat de travail.

La part de l'emploi non salarié est plus importante dans le pays de Morlaix (26 %), que dans le pays de Brest (20,9 %).

La part de l'emploi indépendant dans le Nord Finistère est légèrement inférieure à la moyenne régionale (22,8 %), mais s'inscrit en croissance (18,9 % en 2008 et 21,3 % en 2013). Cette hausse confirme l'atomisation de plus en plus importante du secteur du BTP.



Localement, le BTP est un secteur professionnel de plus en plus atomisé. Le passage du statut de micro-entrepreneur à celui d'entreprise, c'est moins de 10 % des cas dans les 3 ans »

Fédération du bâtiment du Finistère

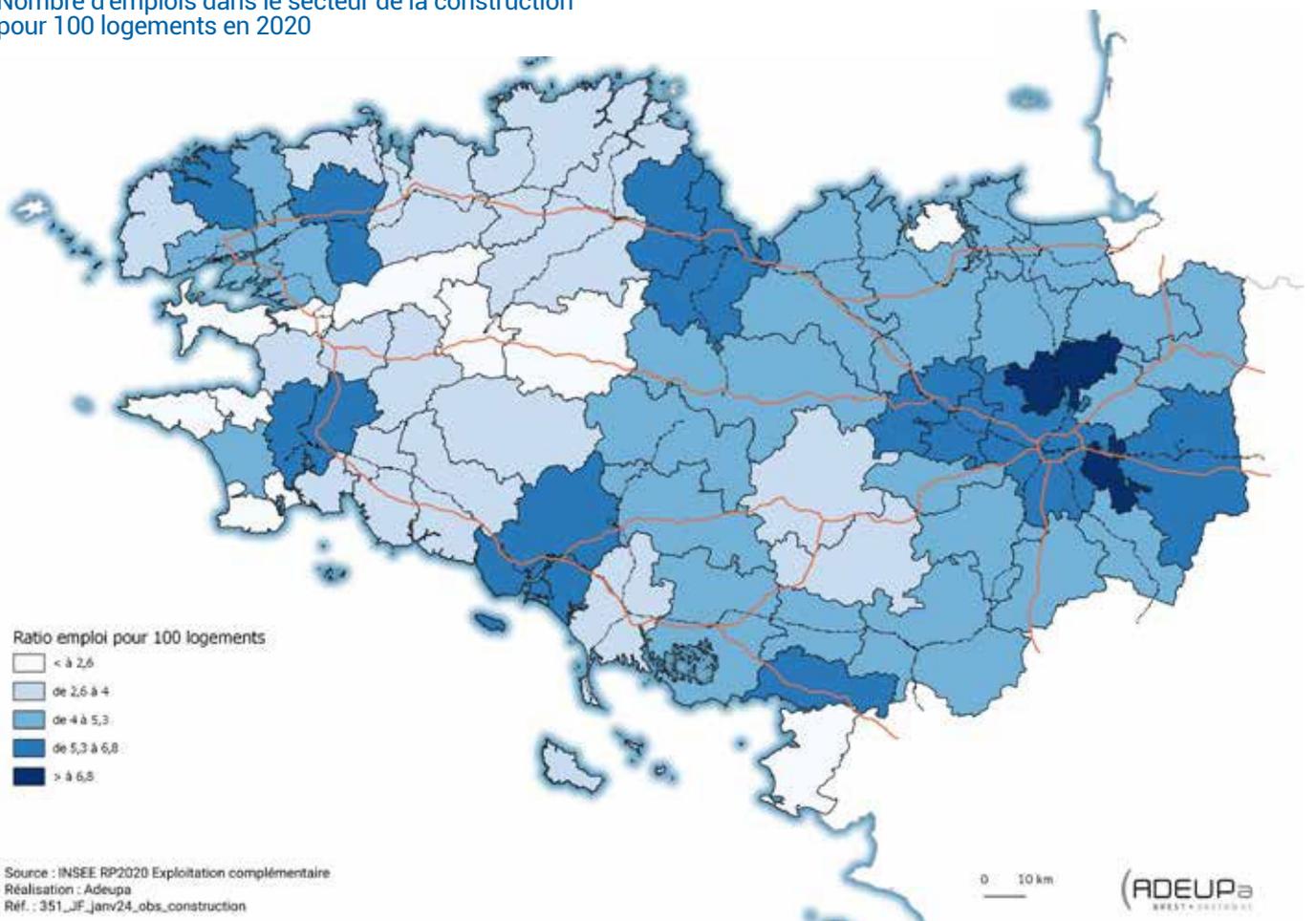
16. Source : Insee, RP 2020.

17. Source : Insee RP 2020, exploitation complémentaire.



Crédit : Damien Goret - Brest métropole

Nombre d'emplois dans le secteur de la construction pour 100 logements en 2020



Une dynamique de l'emploi depuis 2017

L'emploi salarié privé retrouve son niveau préalable à la crise des subprimes

En 2022, 13 032 salariés¹⁸ travaillent dans le BTP au sein du périmètre d'étude, soit 10 % de l'emploi salarié privé total. La métropole brestoise concentre 5 367 emplois salariés, soit 41 % du total. Le pays des Abers et Morlaix communauté sont également de gros pourvoyeurs d'emplois salariés, avec respectivement 11 % et 10 % du total.

Avant la crise des subprimes, et après plusieurs années de croissance, le territoire comptait 13 038 emplois salariés privés en 2008. Le choc économique et financier est venu fortement perturber la demande. La période qui s'en est suivie a été qualifiée à l'échelon national de « crise de la construction », dont le point d'orgue se situe dans les années 2014 et 2015. Les investissements se sont repliés, entraînant des défaillances d'entreprises. À l'échelon local, cette tendance s'est vérifiée, avec une chute des effectifs salariés privés de 16,1 % entre 2008 et 2015.

Depuis 2016, la croissance de l'emploi salarié est ininterrompue, avec une hausse de 19,1 % dans la période 2016-2022, soit un taux annuel moyen de +3 %. Cependant, le rythme de croissance semble ralentir (+1,5 % entre 2021 et 2022).

Exemples de liquidations judiciaires d'employeurs importants depuis 2010 : Colesco (gros œuvre et maçonnerie générale, Ploudaniel, cessation d'activité en 2010), Sobrebat (gros œuvre, Brest, 2010), Bausson peinture (peinture, Brest, 2015), Marin (gros œuvre, Guipavas, 2017), Société bretonne de peinture (peinture et revêtements, Plabennec, 2023), Raub (peinture et revêtements, Guilers, 2023).

Une demande soutenue depuis la crise sanitaire

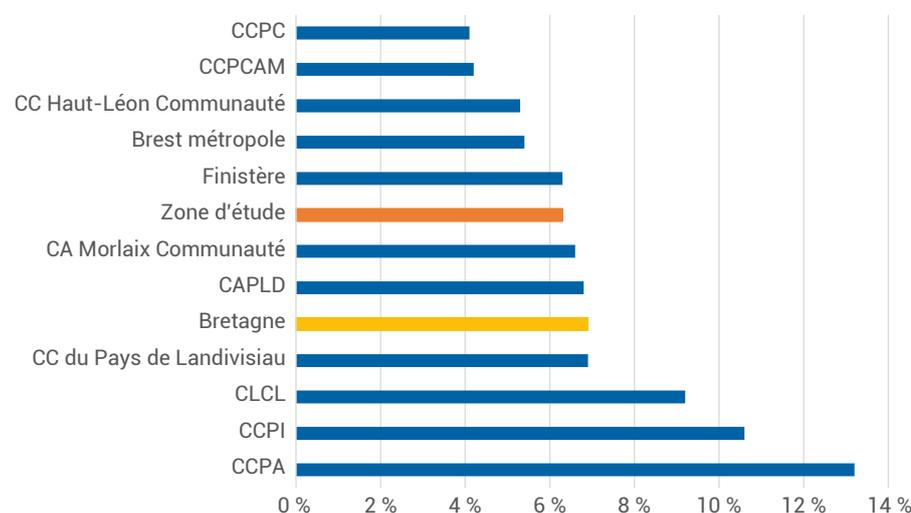
Alors que les acteurs de la construction anticipaient une chute d'activité du fait de la crise sanitaire, le secteur s'est trouvé relativement épargné. Les effectifs ont progressé dans la période, et ce même au plus fort de la crise en 2020 et 2021. Seul le pays de Morlaix a vu ses effectifs salariés légèrement reculer, entre 2019 et 2020.

La résistance du secteur s'observe aussi au niveau finistérien et régional. Les mesures de protection de l'emploi et de soutien financier aux entreprises, mises en œuvre par l'État, ont permis de préserver les entreprises. Les professionnels se sont plutôt bien adaptés aux mesures sanitaires. Après chaque confinement, ils se sont organisés pour combler les retards. Par ailleurs, les chantiers ont rapidement été autorisés à reprendre l'activité, sous réserve d'un protocole de sécurité sanitaire.

Le secteur a pu continuer à travailler sur la base des autorisations obtenues avant la crise sanitaire. L'adaptation des services instructeurs a permis de retrouver des niveaux de délivrances de permis conformes à la normale au cours de l'année 2020.

Cette bonne tenue de l'activité tient aussi au fait que la crise épidémique a induit un regain d'intérêt des ménages pour leur logement, avec à la clé des investissements en matière d'amélioration de l'habitat, de rénovation ou d'extension.

Part de la construction dans l'emploi total



18. Acooss

Source : Insee RP 2020 - Traitement : Adeupa



Crédit : Nacer Hammoui - Brest métropole

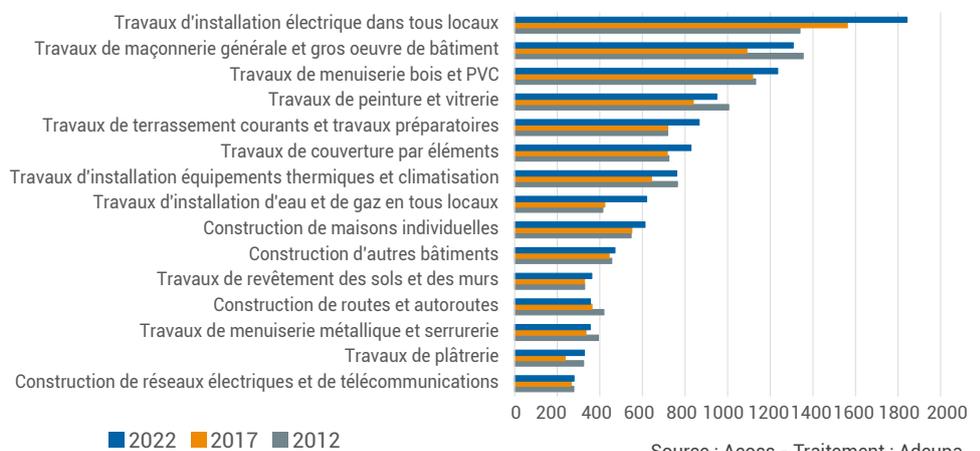
Des métiers diversifiés, entre gros et second œuvre du bâtiment

Certains métiers sont particulièrement représentés dans l'emploi salarié : les travaux d'installation électrique (14 % des effectifs), la maçonnerie générale et le gros œuvre du bâtiment (10 %), les travaux de menuiserie bois et PVC (9,5 %). Ces trois corps de métiers sont les plus représentés au sein de chacun des EPCI étudiés.

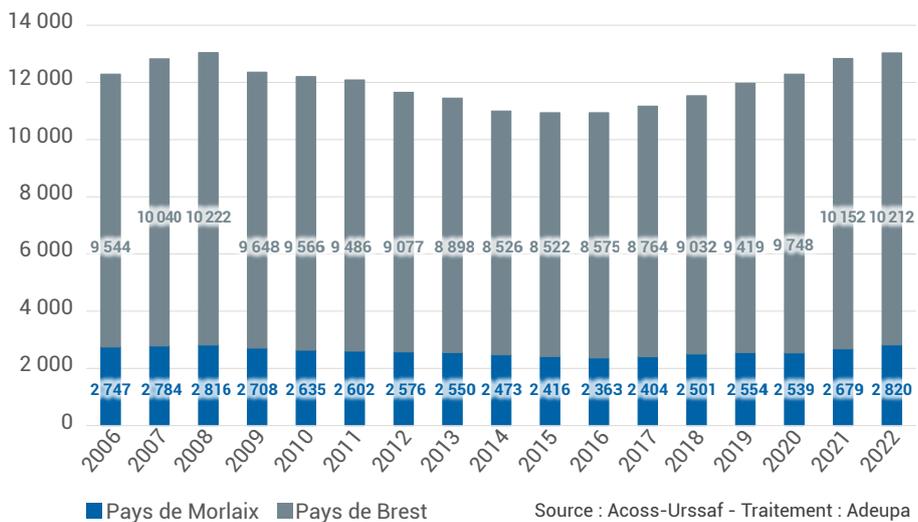
Entre 2012 et 2022, les activités du BTP connaissent des trajectoires d'emplois variées. Si certaines d'entre elles enregistrent une croissance linéaire des effectifs (travaux d'installation électrique, d'eau et de gaz, de terrassement), d'autres retrouvent seulement les volumes d'emplois d'avant-crise (travaux de maçonnerie générale, installation d'équipements thermiques, plâtrerie, peinture et vitrerie). Des métiers sont en retrait depuis dix ans (construction de routes et autoroutes, menuiserie métallique).

Les activités, liées notamment aux nouvelles législations, connaissent une dynamique positive au cours des dix dernières années. C'est le cas notamment des travaux d'isolation (259 salariés recensés en 2022, soit une centaine de plus en dix ans) et des travaux d'installation électriques (+280 emplois).

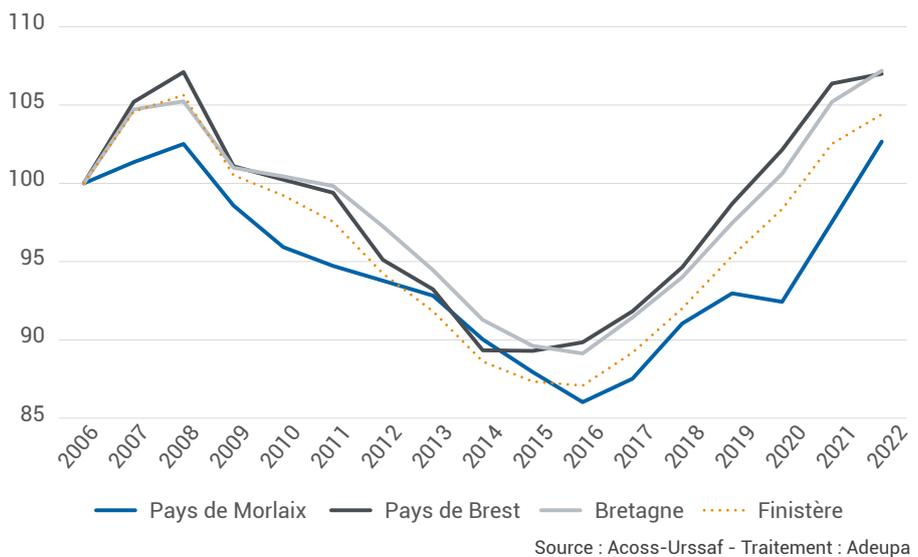
Effectifs salariés des principales activités de la construction entre 2012 et 2022 dans les pays de Brest et Morlaix



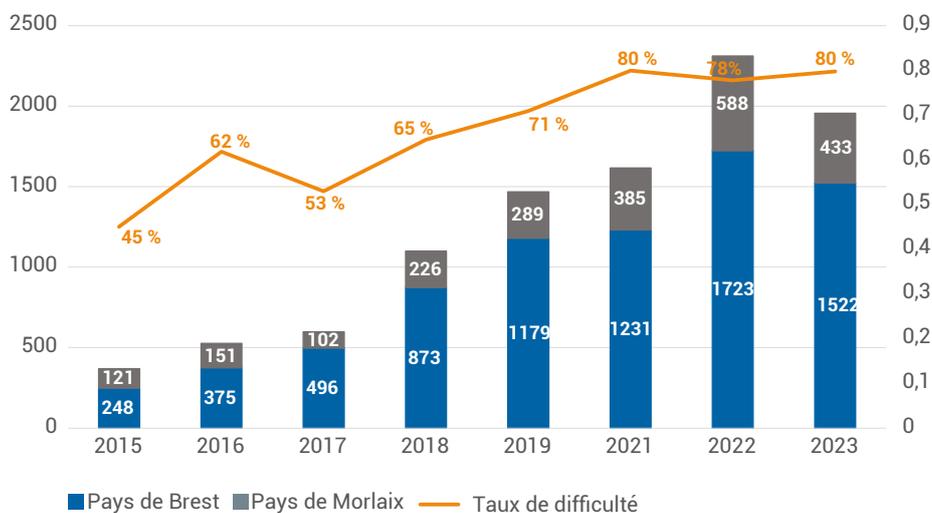
Évolution de l'emploi salarié privé dans le secteur de la construction entre 2006 et 2022 dans les pays de Brest et Morlaix



Évolution de l'emploi salarié privé dans le secteur de la construction entre 2006 et 2022 dans les pays de Brest et Morlaix (base 100)

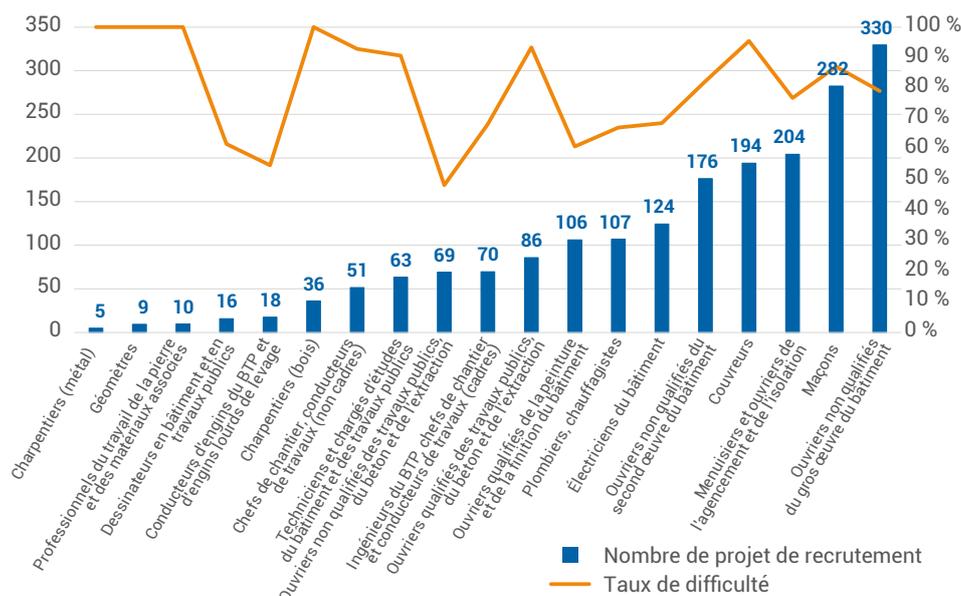


Évolution des projets de recrutement et du niveau de difficulté dans le secteur de la construction dans les pays de Brest et Morlaix



Source : Pôle emploi - Traitement : Adeupa

Nombre de projets de recrutement et leur niveau de difficulté par métier du secteur de la construction dans les pays de Brest et Morlaix en 2023



Source : Pôle emploi - Traitement : Adeupa



Les enjeux du recrutement et de la fidélisation

Des besoins de main-d'œuvre importants et des difficultés de recrutement persistantes

Entre 2015 et 2023, la croissance des besoins de main-d'œuvre est considérable. Les acteurs du BTP signalaient un besoin de recruter 369 personnes en 2015 ; huit ans plus tard, ce volume s'élève à 1 956, soit une croissance de près de 430 %.

La progression des besoins en main-d'œuvre s'accompagne de difficultés accrues de recrutement. 45 % des embauches étaient jugées difficiles en 2015. Ce taux a progressivement augmenté pour atteindre 80 % en 2023, à comparer au ratio de 64 % tous secteurs confondus. Si le phénomène n'est pas l'apanage du BTP, le secteur reste néanmoins l'un des plus concernés par cette problématique.

Cette évolution n'a pas été linéaire. De 2015 à 2017, les intentions de recrutement ont augmenté dans des proportions comparables d'une année à l'autre. L'année 2018 marque un tournant avec une recrudescence des besoins (+84 % en un an). Puis, cette dynamique se prolonge jusqu'en 2022¹⁹, année record en termes de projets.

En 2023, un recul des intentions de recrutement est constaté pour la première fois en huit ans ; cette baisse peut être relativisée car elle intervient après une année exceptionnelle et le volume de projets demeure conséquent. Les chef-fes d'entreprises, contraints par des difficultés de recrutements de plus en plus prégnantes, peuvent parfois faire le choix de ne pas recruter et de limiter leur activité.

Certains métiers sont plus en tension que d'autres. C'est particulièrement problématique pour ceux dont les besoins de recrutement sont importants. Le taux de difficulté atteint par exemple 95,5 % pour les couvreurs, 87 % pour les maçons ou 79 % pour les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, métiers dans lesquels entre 200 et 330 projets d'embauches

étaient déclarés début 2023.

La pénurie de main-d'œuvre est attribuable à une conjonction de facteurs :

- La conjoncture favorable de l'économie, avec un écosystème se rapprochant progressivement d'une situation de plein emploi, conduit à une rareté de la main-d'œuvre disponible, qu'elle soit qualifiée ou non.
- Les conditions de travail dans le BTP peuvent être considérées comme difficiles (pénibilité, exposition aux intempéries, aux risques d'accidents).
- L'image des métiers peut être jugée peu valorisante. Pour autant, les acteurs rencontrés ont souligné le regain d'intérêt pour les métiers manuels, alors même que les salariés sont en quête de sens au travail. La crise sanitaire a accentué cette dynamique.

Le défi de la fidélisation

Les entrepreneuses et entrepreneurs font face à des difficultés de fidélisation des salarié-es, dans un contexte de concurrence accrue entre entreprises. Les départs sont plus nombreux et se sont accentués depuis la crise sanitaire²⁰. Un sixième des effectifs salariés bretons du BTP a quitté son entreprise en 2020.

Les entreprises font alors face à des risques en termes d'activité et en priorité des retards dans l'exécution des chantiers. Les dirigeant-es s'adaptent et mettent en œuvre des outils afin de répondre aux attentes salariales, notamment en matière de conditions de travail (aménagement des rythmes du travail, environnement de travail, bienveillance), de management, de rémunération (salaires, contrats d'intéressement, primes) ou encore d'évolutions professionnelles.

Une main-d'œuvre vieillissante, mais une structure plus jeune en Bretagne

Le vieillissement de la main-d'œuvre laisse augurer de nombreux départs en retraite dans les années à venir, ce qui accentuera les besoins en recrutement des entreprises. Selon l'Observatoire des métiers du BTP, 23 % des salarié-es en France avaient entre 45 et 54 ans en 2021. 26 % d'entre eux avaient entre 50 et 60 ans et plus. Le vieillissement se traduit aussi en termes d'âge moyen : 34,8 ans en 1959, 38,9 en 2004 et 42 ans en 2019 .

En Bretagne, selon la Cellule économique, l'âge moyen dans chaque corps de métiers se situe sous la moyenne observée à l'échelon national.

Âge moyen des salarié-es par métier en Bretagne

Métiers	Âge moyen
Maçons et métiers du gros œuvre	38,8
Carreleurs	37,1
Charpentiers	35,5
Menuisiers	38,4
Électriciens	38,3
Plombiers	36,6
Chauffagistes	37,4
Métalliers	41
Couvreurs	36,7
Plâtriers	38,7
Peintres	38,7

Source : Cellule Économique de Bretagne, 2020

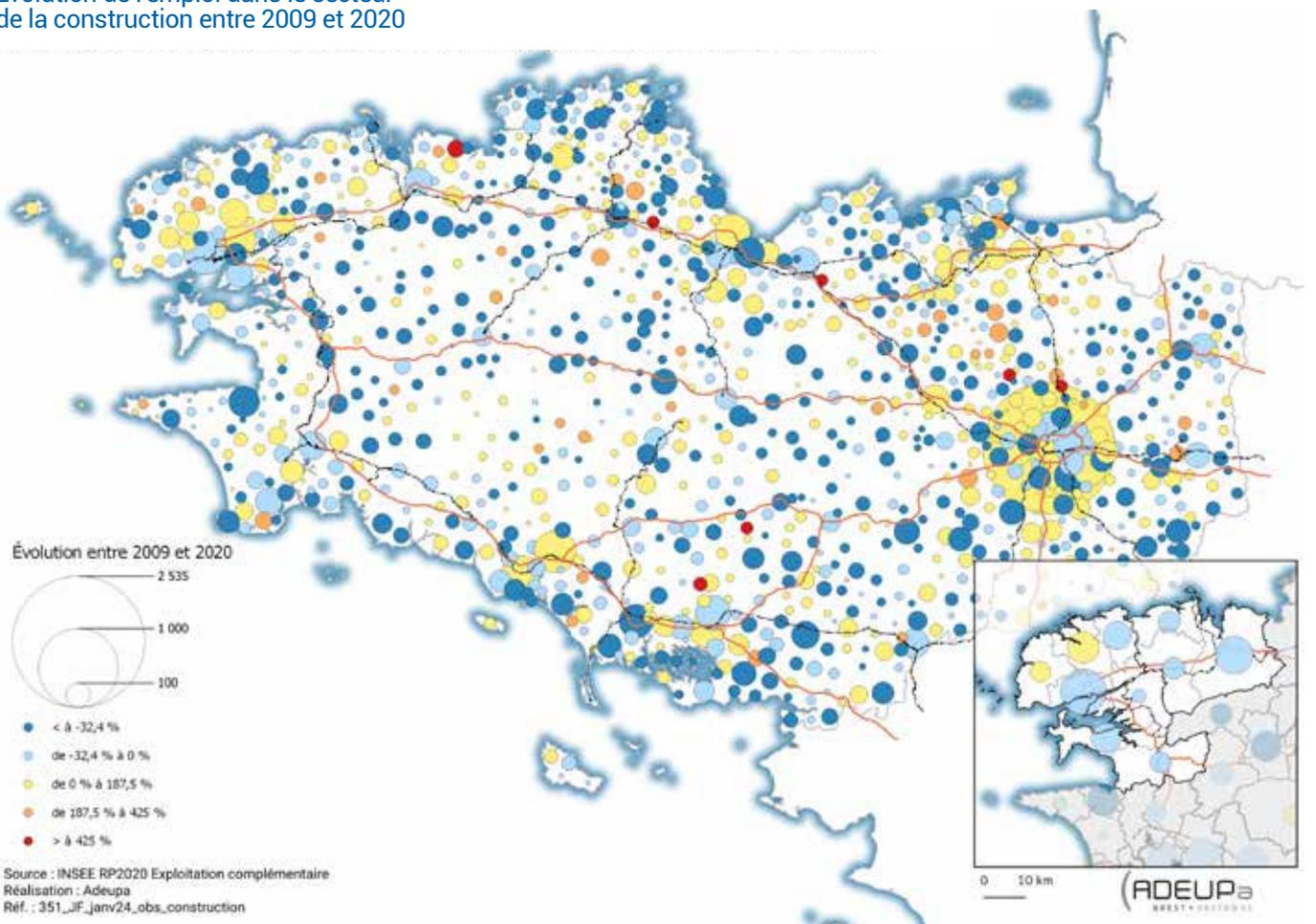
19. L'année 2020 n'est pas prise en compte du fait de statistiques moins fiables liées à la crise sanitaire.

20. Source : Cellule économique de Bretagne.



Crédit : Ivan Breton - Brest métropole

Évolution de l'emploi dans le secteur de la construction entre 2009 et 2020



Des professionnels attentifs aux conditions de travail

Les métiers de la construction exposés à la pénibilité...

Le BTP pâtit de conditions de travail complexes et d'une image moins attractive que d'autres secteurs, renforçant ainsi les difficultés à attirer du personnel (exposition aux aléas météorologiques, répétitivité des tâches, port de charges lourdes, manipulation d'outils parfois dangereux, etc.). L'usure physique des salariés peut être élevée en fonction du degré de pénibilité des métiers.

De plus, le secteur enregistre des accidents au travail, parfois mortels, souvent handicapants. À l'échelon national, le BTP représente à lui seul 15 % des accidents du travail, et 1 salarié sur 18 en est victime chaque année, soit un accident toutes les deux minutes²¹. D'après la Carsat (Caisse de l'assurance retraite et de la santé au travail), 39 accidents mortels ont été recensés en Bretagne entre 2016 et 2021 ; 1 346 accidents ont entraîné une incapacité permanente ou partielle de travail. Le BTP est soumis à un taux de gravité des accidents²² plus important que la moyenne (2,54 en Bretagne pour le BTP, contre 1,43 tous secteurs confondus). Le bâtiment est plus impacté que les travaux publics (2,64 contre 1,93).

... mais en transition face à ces difficultés

Le secteur s'est emparé des problématiques liées à son déficit d'image et aux conditions de travail.

La féminisation, historiquement faible, progresse légèrement (+0,6 point entre 2014 et 2020 dans le territoire d'étude). 10,3 % des emplois²³ sont occupés par des femmes en 2020 localement (11,2 % en Bretagne et 11,9 % en France).

La féminisation dans les collectifs salariés contribue à l'amélioration globale des conditions d'accueil dans l'entreprise (vestiaires, sanitaires, etc.). En 2021,

un accord relatif à l'égalité femmes-hommes est entré en vigueur ; il vise à atteindre une représentation équilibrée dans les postes à responsabilité pour les entreprises de l'architecture et de leurs instances représentatives. Les entreprises d'au moins 50 salariés doivent publier un index annuel de l'égalité femmes-hommes depuis 2020.

Les organismes de formation constatent une féminisation des publics accueillis. Le CFA du bâtiment à Quimper relève un taux de féminisation de 6 % en 2023, quand il était aux alentours de 3 % auparavant. Certaines formations sont particulièrement plébiscitées, comme celles de la finition.

Le secteur a aussi fait des avancées en matière de rémunérations. Le mouvement de hausse est tiré à la fois par le contexte national (révision des conventions collectives) et par des négociations au sein des entreprises. Cette politique de revalorisation salariale vise à renforcer l'attractivité, à faciliter les recrutements et la fidélisation du personnel. Elle peut s'accompagner de la mise en place d'autres dispositifs pour séduire les salariés : démarche RSE, avantages en nature, réduction du temps de travail ou dispositifs d'épargne salariale par exemple.

Des politiques de prévention sont mises en place pour faire face à l'accidentologie et à la pénibilité des tâches. Elles visent à protéger les professionnel·les (visites médicales, équipements de protection de plus en plus performants, formations en matière de sécurité, habilitations) et à améliorer les équipements (outils plus performants, entretien des engins, etc.). Les entreprises sont accompagnées par l'organisme professionnel de prévention du BTP (OPPBTB).

Un recours croissant au travail détaché, dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre

Selon la Dreets, la Bretagne est la région de France métropolitaine ayant le moins recours aux travailleurs internationaux.

Si le taux d'emploi détaché est inférieur à 0,2 % des effectifs salariés privés contre 0,4 % à l'échelon national, le BTP emploie de plus en plus de main-d'œuvre étrangère pour pallier les difficultés de recrutement. En Bretagne, le taux d'emploi détaché dans la construction s'élève à 0,61 % en 2020, contre 0,43 % en 2018. Le recours à une main-d'œuvre étrangère est plus important en Finistère que dans les autres départements bretons²⁴. Il a fortement progressé depuis le 2^e semestre 2020, particulièrement dans la construction et l'industrie.

Le recours à l'intérim, une pratique courante

L'intérim permet de répondre à des besoins ponctuels spécifiques ou de compléter les équipes permanentes, trop peu nombreuses pour honorer les chantiers engagés. La construction est l'un des secteurs ayant le plus recours à ce type de contrat en Bretagne, derrière l'industrie agroalimentaire.

9 570 salariés intérimaires en ETP étaient recensés au 3^e trimestre 2023 en Finistère, dont 1 580 dans le secteur de la construction (16,5 % de l'emploi intérimaire)²⁵.

En un an, les effectifs ont reculé de 4 % dans le BTP, signe de la contraction de l'activité en 2023.

21. Source : Carsat Bretagne.

22. Part des accidents graves sur le nombre total des accidents.

23. Source : Insee, RP.

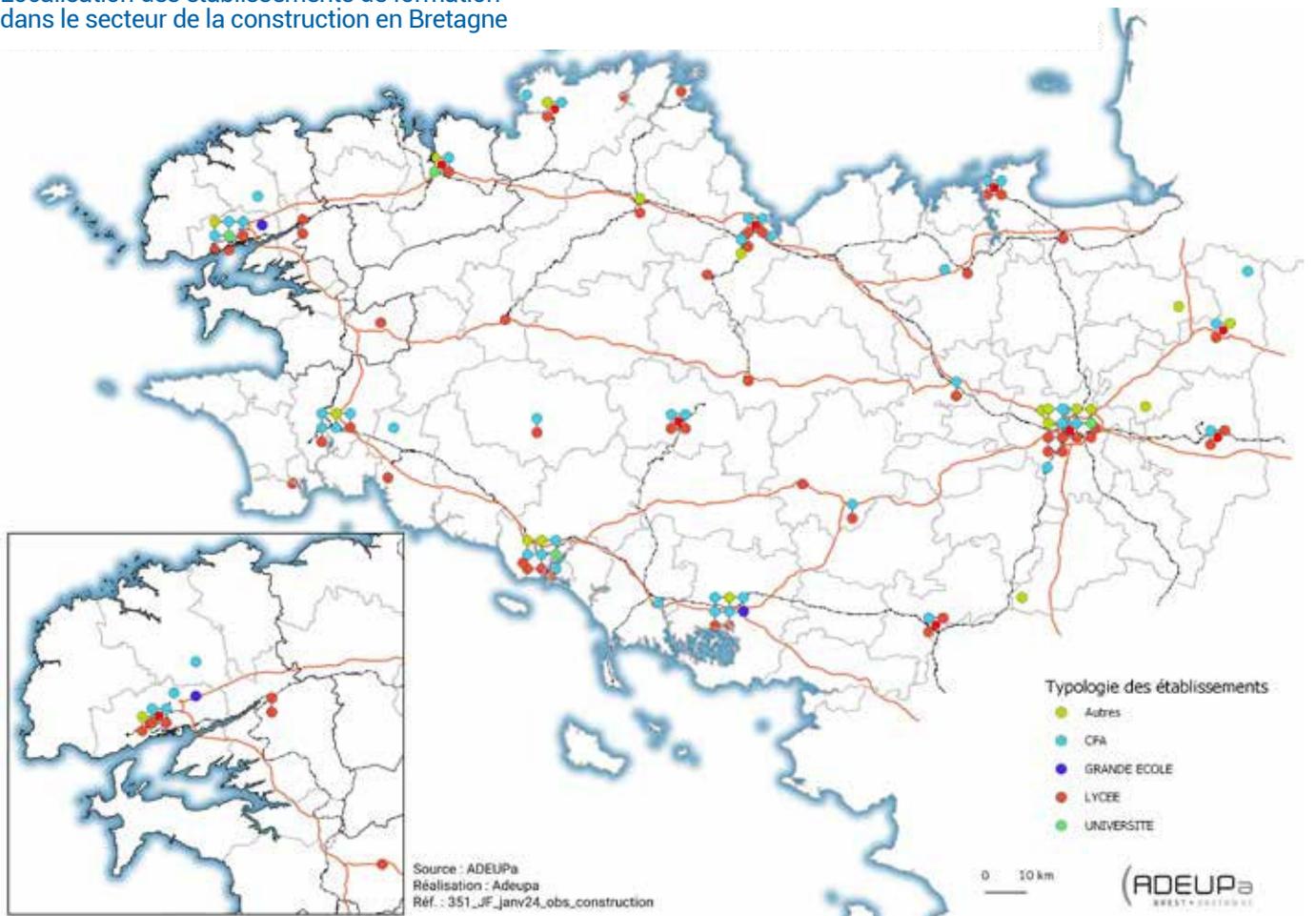
24. *Le travail détaché en Bretagne de 2018 à 2021 : l'agriculture en baisse, la construction en hausse*, Dreets Bretagne, 2021.

25. Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.



Crédit : Ivan Breton - Brest métropole

Localisation des établissements de formation dans le secteur de la construction en Bretagne



Une offre de formations diversifiée

La carte de l'offre de formations est présentée à l'échelle régionale car le choix des élèves finistériens peut se porter sur des établissements extérieurs au territoire d'étude, compte tenu des spécificités des formations (par exemple, les spécialisations dans les industries de carrières et matériaux de construction à l'Unicem à Louvigné-du-Désert, la licence génie civil-BIM ou le BTS travaux publics au lycée Freyssinet à Saint-Brieuc, le master génie civil et maîtrise de projet à l'UBS).

L'offre de formations est diversifiée, avec des diplômes allant du CAP au titre d'ingénieur. Elle répond à des besoins en formation initiale et continue et permet de couvrir une gamme importante de métiers techniques, de fonctions d'encadrement et d'ingénierie. Le secteur emploie ainsi de plus en plus de salarié-es dans des postes de techniciens et de cadres en Bretagne (12 % des postes salariés en 2020). Un grand nombre de formations sont proposées en apprentissage.

Plus de 1 200 élèves du CAP au BTS dans les lycées finistériens

13 lycées finistériens offrent des formations dans le domaine du BTP, dont 7 localisés dans le pays de Brest et de Morlaix. Le lycée de l'Élorn à Landerneau, celui de Dupuy de Lôme à Brest et le lycée des métiers du bâtiment et de l'éco-construction de Pleyben sont parmi ceux qui accueillent le plus d'élèves dans un cursus en lien avec la construction (respectivement 359, 343 et 172 élèves en 2021-2022).

Les domaines sont variés : électricité, carrelage, maçonnerie, charpente, menuiserie, peinture, etc. Le lycée Dupuy de Lôme, les établissements landerneués (Saint-Joseph et lycée de l'Élorn) et le lycée de Pleyben proposent des formations spécialisées autour du bois (CAP constructeur bois, bac pro technicien fabrication bois et matériaux associés, bac pro technicien constructeur bois, BTS développement et réalisation bois, BTS systèmes constructifs bois et habitat, etc.).

850 alternants au CFA bâtiment, qui atteint sa capacité maximale d'accueil

Bâtiment CFA Bretagne est un réseau régional qui accueille plus de 3 500 apprenant-es, en formation initiale, continue ou en reconversion. Dans le Finistère, le CFA est situé à Quimper et forme sur divers métiers, du gros œuvre au second œuvre (à l'exception de la métallerie, spécialité dispensée à Plérin dans les Côtes d'Armor). Une annexe, créée en 2018 à Gouesnou, forme les adultes dans le domaine de la charpente et de la couverture, métiers pour lesquels les besoins sont importants.

Le centre bénéficie d'une forte dynamique des effectifs et atteint aujourd'hui sa capacité d'accueil maximale à Quimper. Il travaille avec un réseau d'entreprises qui proposent des offres d'apprentissage et d'emplois. Dans des spécialités comme la couverture, les offres sont plus nombreuses que les candidat-es.

De futurs techniciens et ingénieurs formés au CESI

Le CESI de Brest délivre le diplôme d'ingénieur, spécialité bâtiment et travaux publics, mais également des diplômes de responsable de chantier (niveau 5) et de chargé-e d'affaires BTP (niveau 6). En 2022, 230 étudiant-es étaient inscrits dans ces formations, y compris les élèves dans le cycle préparatoire aux études d'ingénieur. À l'exception d'une bonne vingtaine d'inscrits en cycle préparatoire « classique », les étudiante et étudiants sont en alternance.

Le génie civil, l'électricité et la conception-rénovation écoresponsable à l'UBO

L'université propose un bachelor universitaire technologique (BUT) génie civil à l'IUT de Morlaix, un BUT génie électrique et informatique industrielle à l'IUT de Brest et la licence professionnelle conception et rénovation écoresponsable du bâtiment. Cette dernière est proposée en partenariat avec le lycée Dupuy de Lôme pour former à mieux bâtir, avec moins de matériaux, de foncier et de ressources.

D'autres acteurs proposent des formations, diplômantes ou professionnalisantes, comme le Greta de Bretagne occidentale et l'Afpa. Cette offre s'adresse à des personnes en recherche d'emploi, en phase de reconversion ou souhaitant s'inscrire dans une dynamique de formation continue.



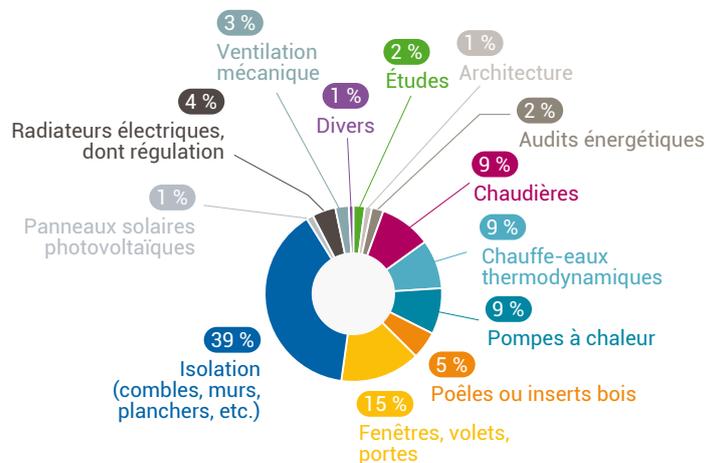
LE CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS (CMQ) BÂTIMENT DURABLE EN BRETAGNE

Sa mission est de mettre en dynamique un réseau d'acteurs en Bretagne pour développer une gamme de formations centrées sur la filière du bâtiment durable. Le projet pédagogique du CMQ est construit autour de quatre priorités :

- Promouvoir les métiers de la filière du bâtiment et ses formations.
- Accompagner les acteurs dans la professionnalisation de leurs compétences environnementales, numériques et sociétales.
- Amplifier les synergies entre l'innovation, la formation et les entreprises.
- Développer une dynamique de projets pour asseoir les compétences.
- Dans le Nord Finistère, les partenaires membres du campus sont les lycées Dupuy de Lôme, de l'Élorn, de Saint-Joseph et du bâtiment, le CESI, l'UBO et l'IUT de Brest-Morlaix, le CERV de l'Enib et le laboratoire Lineact du CESI.

Crédit : Damien Goret - Brest métropole

Domaines d'activité des entreprises RGE dans le territoire d'étude en 2024



La réglementation environnementale 2020, un cap à franchir

La construction, un secteur peu vertueux en matière environnementale

En France, le BTP serait à l'origine de 18 % des émissions de gaz à effet de serre (GES)²⁶, de 44 % de l'énergie consommée²⁷ et de 70 % de la production de déchets²⁸. Il constituerait le 4^e secteur produisant le plus d'émissions polluantes (derrière les transports, l'agriculture, et l'industrie).

Les pouvoirs publics ont fixé des objectifs ambitieux pour accélérer les transitions. Protéiforme, la notion de transitions renvoie à des thématiques multiples : écologie, énergie, société, économie, numérique, management...

La stratégie nationale bas carbone prévoit une baisse de 50 % des émissions de GES pour le BTP d'ici 2030, un effort drastique pour un secteur plutôt en retard dans le développement de process et de technologies pour limiter son impact.

La réglementation environnementale : une nouvelle donne pour le BTP

Des réglementations thermiques ont été adoptées en France à partir des années 70, à la suite du choc pétrolier, afin de réduire la consommation énergétique des bâtis. La réglementation environnementale RE2020, mise en vigueur en 2022, dépasse la seule dimension thermique pour recouvrir bien d'autres sujets environnementaux. L'État souhaite répondre à trois objectifs :

- Poursuivre l'amélioration de la performance énergétique et la baisse des consommations des bâtiments neufs. La RE2020 insiste en particulier sur la performance de l'isolation.
- Diminuer l'impact sur le climat des bâtiments neufs en prenant en compte

toutes les émissions, de la phase de construction à la fin de vie, en passant par celle d'exploitation (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage...).

- Permettre aux occupants de vivre dans un lieu de vie et de travail adapté aux conditions climatiques futures.

Cette législation impacte en profondeur l'urbanisme français. Les objectifs en matière de chauffage, de climatisation et de lumière sont, par exemple, revus à la hausse de 30 % entre la RT2012 et la RE2020.

Le défi de la rénovation énergétique des bâtiments

La décarbonation du secteur du BTP implique une accélération des travaux de rénovation énergétique, en termes de rythme (nombre de logements et surfaces tertiaires rénovés) et de niveau de performance. Elle va nécessiter une main-d'œuvre importante et formée : les besoins sont évalués entre 170 000 et 250 000 emplois supplémentaires d'ici 2030 en France²⁹. La formation est un enjeu car les compétences pour la construction et la rénovation ne sont pas les mêmes.

Le label reconnu garanti de l'environnement (RGE), délivré par des organismes certificateurs (Qualitab, Qualit'ENR et Qualifelec), permet une reconnaissance de la qualité des travaux de rénovation énergétique. Il conditionne l'accès aux aides comme MaPrimeRénov'³⁰, l'éco-prêt à taux zéro (PTZ), les certificats d'économie d'énergie...

Selon les certificateurs, les entreprises RGE ne sont pas assez nombreuses pour relever le défi de la rénovation thermique. La société Heero by EP confirme ce constat, via un indice de tension artisanale, mesurant l'accessibilité dans chaque commune à une société RGE. 7,4 % des entreprises bretonnes sont labellisées RGE

en 2023 (5 % en France). La Bretagne se positionne comme la 3^e région française la mieux dotée. Le niveau de tension artisanale y est relativement élevé sur le littoral et autour des agglomérations, en lien avec la densité de logements et une demande plus soutenue.

Dans le Nord Finistère, 580 entreprises sont labellisées RGE en 2024, dont une grande partie sont spécialisées dans les travaux d'isolation (cf. carte ci-contre). 1 065 éco-PTZ y ont été distribués en 2021, pour un montant de travaux de 14,8 M€.

TINERGIE, ACTEUR PUBLIC DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Tinergie constitue une plateforme pour la rénovation énergétique, portée initialement par Brest métropole et étendue au pays de Brest depuis 2021. Elle accompagne les particuliers qui souhaitent réaliser des travaux de réhabilitation énergétique. Cela passe par la mise en œuvre d'un diagnostic énergétique, des conseils pour la définition du projet, des informations sur les aides financières, la mise en relation avec les professionnels qualifiés, une analyse des devis, l'évaluation énergétique finale. Le dispositif permet également l'accès à des aides financières pour les propriétaires occupants de résidences principales.

Par ailleurs, Tinergie participe à l'expérimentation, menée en partenariat avec la Région et l'agence nationale de l'habitat (Anah), sur la rénovation avec des matériaux bio-sourcés.

26. Rapport annuel 2022 du Haut conseil pour le climat - *Dépasser les constats, mettre en œuvre les solutions*.

27. Source : ministère de la transition écologique.

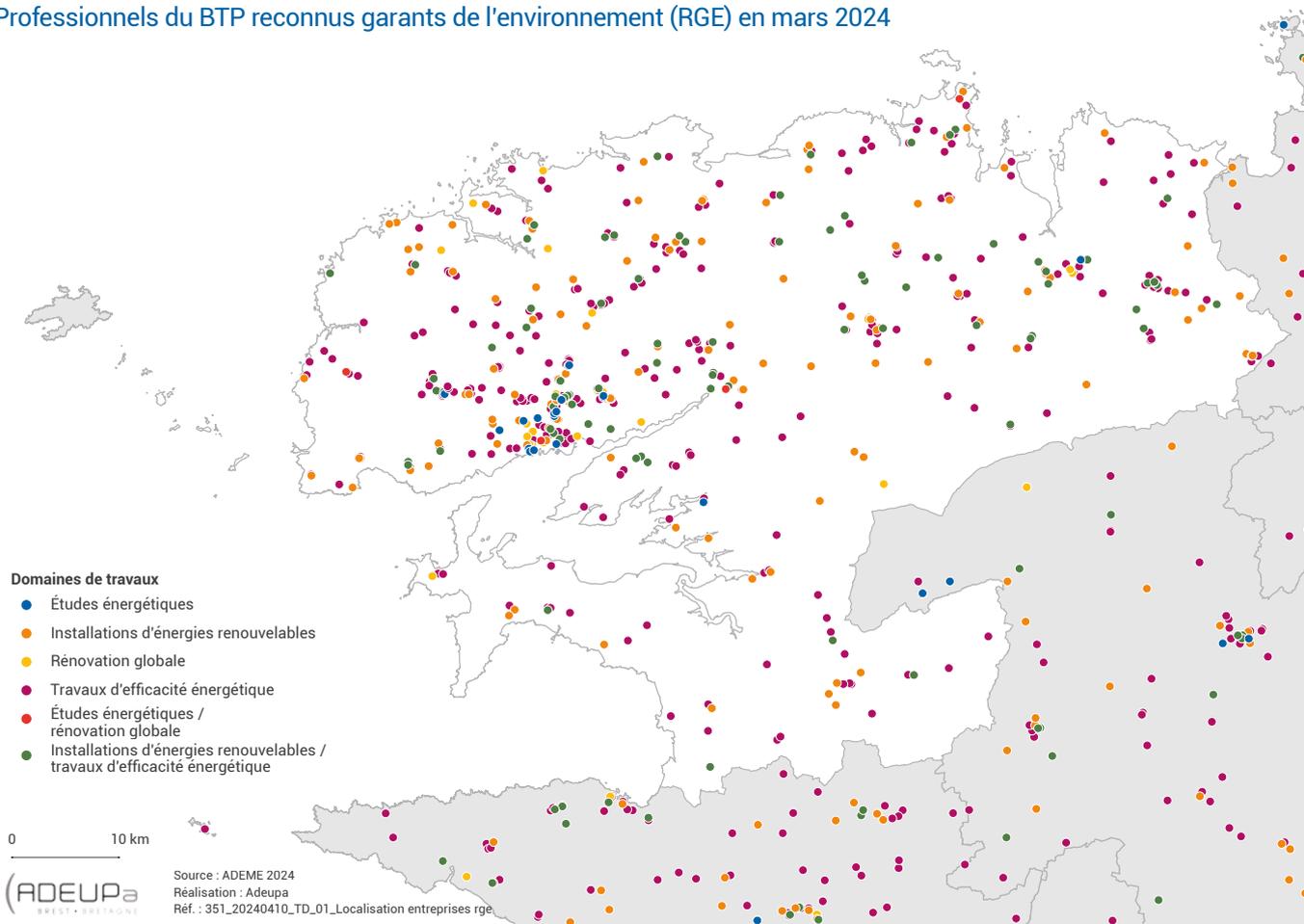
28. Source : ADEME.

29. France Stratégie.

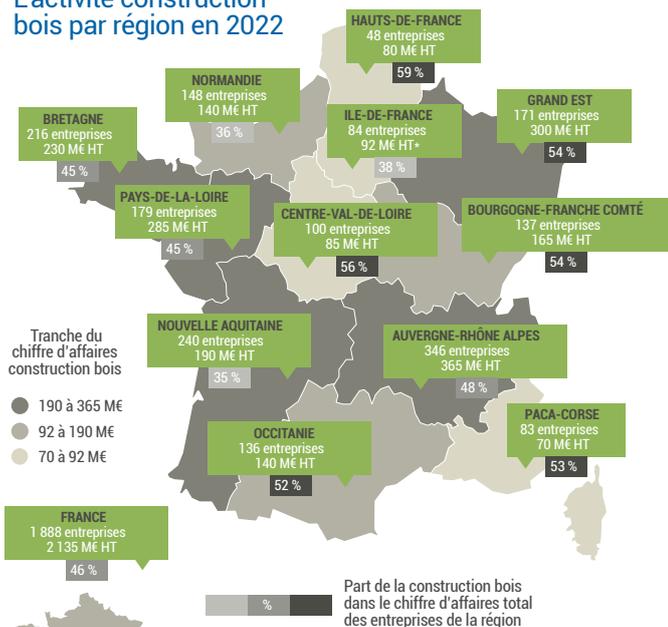
30. 43 553 dossiers MaPrimeRénov' engagés en 2022 en Bretagne pour un montant de travaux de 498,2 M€ TTC et 128 M€ d'aides distribuées.

Source : Cellule économique de Bretagne

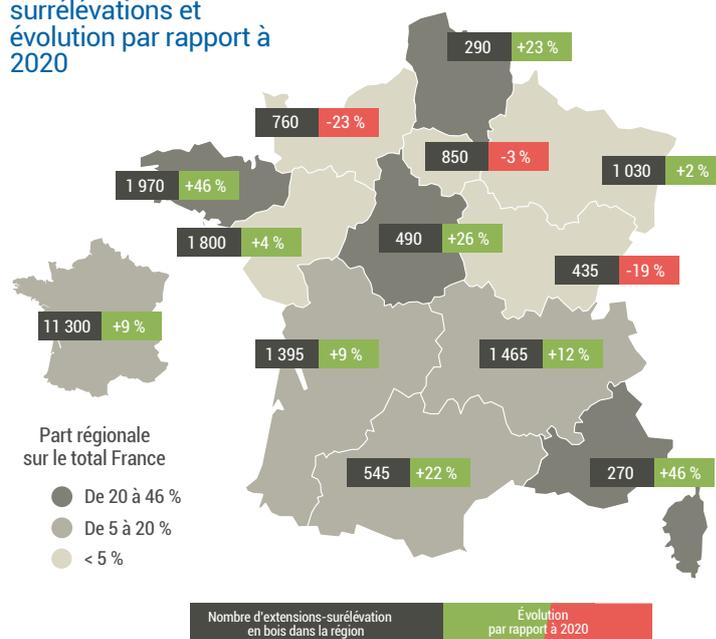
Professionnels du BTP reconnus garants de l'environnement (RGE) en mars 2024



L'activité construction bois par région en 2022



Nombre d'extensions-surrélévations et évolution par rapport à 2020



Source : enquête nationale de la construction bois, Cellule économique de Bretagne, juillet 2023

Source : enquête nationale de la construction bois, Cellule économique de Bretagne, juillet 2023

Matériaux biosourcés : des opportunités locales ?

La RE2020 impose des baisses d'émissions de carbone dans les bâtiments neufs. Le chauffage constitue l'un des premiers émetteurs sur la durée de vie d'un bâtiment : les chaudières à gaz se verront progressivement interdites, au profit de solutions électriques ou renouvelables. La réglementation pose aussi des règles pour la construction des bâtiments, notamment afin d'éviter les matériaux les plus émissifs de carbone (béton, acier). L'usage de matériaux biosourcés comme le chanvre, la paille ou le bois représente une alternative.

Matériaux biosourcés : un marché encore confidentiel, mais prometteur

Les matériaux biosourcés sont issus de la matière organique renouvelable (biomasse) et s'avèrent adaptés pour relever le défi des transitions environnementales : empreinte carbone réduite, performances thermiques et acoustiques, développement économique territorial...

Si le recours à ces ressources est encore à l'heure actuelle relativement confidentiel et la disponibilité limitée, le potentiel de développement apparaît important. L'État, dans son plan de relance 2020-2022, identifie l'usage de matériaux biosourcés dans deux volets : la rénovation énergétique et la transition agricole. Des aides aux investissements de protection face aux aléas climatiques sont prévues, ainsi qu'un plan de reboisement des forêts et de soutien à la filière bois.

Chanvre, paille, lin... : un coup à jouer pour la Bretagne ?

En Bretagne, huit filières de matériaux de construction se sont regroupées et ont créé la fédération bretonne des filières biosourcées « [FB]² » : la ouate de cellulose, la paille, la terre, le bois, le roseau, le textile recyclé, les algues, le lin et le chanvre. Des entreprises locales sont positionnées sur certaines de ces filières comme Cellaouate à Saint-Martin-des-Champs.

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI)

a été lancé en 2021 par l'association [FB]², destiné aux collectivités bretonnes, afin de stimuler le recours aux matériaux biosourcés dans la commande publique. Trois projets dans les pays de Brest et Morlaix ont été accompagnés (Plougasnou, Saint-Coulitz et Trémaouézan). Un nouvel AMI est annoncé pour 2024.

L'essor du bois dans la construction et la rénovation

Le bois, par son caractère renouvelable et sa capacité à réduire l'empreinte carbone via le stockage, se trouve être un matériau durable. Il apparaît comme une opportunité majeure pour le secteur de la construction, améliorant les performances thermiques des bâtiments et réduisant les dépenses énergétiques.

Le marché de la construction bois se développe en France : il représente un chiffre d'affaires de plus de 4,6 Md€ HT en 2022, un résultat en croissance de 14,3 % comparativement à 2020³¹ (en valeur). Le marché se concentre sur la construction neuve (73 % du chiffre d'affaires). L'activité d'entretien-rénovation s'inscrit aussi dans une bonne dynamique (+23 %), à l'instar du marché de l'extension-surélévation (+24 %).

En Bretagne, le marché de la construction bois est porteur, avec 230 M€ de chiffre d'affaires HT réalisé par 216 entreprises en 2022. La région est l'une des plus actives, après l'Auvergne-Rhône-Alpes, le Grand Est et les Pays de la Loire. L'activité régionale apparaît portée par les extensions et surélévations (+46 % entre 2020 et 2022). Les professionnel·les évoquent des perspectives favorables : de nombreuses entreprises prévoient à la fois d'investir pour accroître leur production et d'embaucher. L'optimisme est de rigueur, à l'exception du marché de la maison individuelle qui apparaît plus en difficulté.

LA FILIÈRE FORÊT-BOIS DANS LE PAYS DE BREST : DES LEVIERS DE CROISSANCE

Si la filière bois française concède un retard dans sa structuration face à ses principaux concurrents européens (Allemagne, Suède), un virage industriel est à l'œuvre et des initiatives se développent.

Le Pôle métropolitain du Pays de Brest est engagé depuis 2019 dans une démarche de structuration de la filière forêt-bois, avec l'appui de l'association interprofessionnelle régionale Abibois. Elle associe les acteurs locaux et vise la définition d'une stratégie partagée et d'un plan d'actions pour structurer la filière et développer des marchés.

Le territoire possède plusieurs atouts : présence d'un réseau d'entreprises et représentation des différents maillons de la filière, concentration d'acteurs de la construction bois et du négoce, ressource forestière de proximité, offre de formation adaptée... Dans le diagnostic porté par Abibois, 800 entreprises ont été identifiées, dont 150 en cœur de métier. 2 700 emplois sont recensés, dont 60 % sur le seul secteur de la construction. Les entreprises sont positionnées majoritairement sur la construction de maisons individuelles, les extensions et les surélévations.

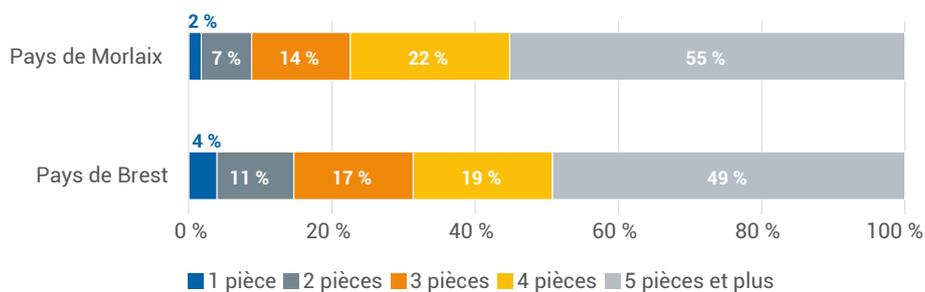
En Bretagne, le marché de la construction bois est porteur, avec 230 M€ de chiffre d'affaires HT réalisé par 216 entreprises en 2022.

31. Source : enquête nationale de la construction bois, Cellule économique de Bretagne, juillet 2023.



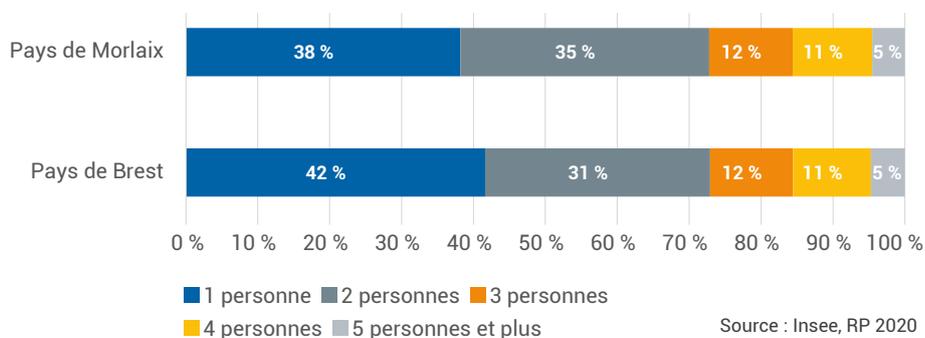
Crédit : Damien Goret - Brest métropole

Taille des logements dans les pays de Brest et Morlaix en 2020



Source : Insee, RP 2020

Taille des ménages dans les pays de Brest et Morlaix en 2020



Source : Insee, RP 2020

Adapter les logements et les process de production

Des logements à adapter pour répondre aux évolutions sociales

Le vieillissement démographique et l'atteinte du grand-âge pour la génération du baby-boom sont sources de défis pour le secteur de la construction. En 2023, la filière de la silver économie, en partenariat avec les représentants des professionnels du bâtiment, a réalisé une estimation de l'impact d'une adaptation massive des logements. Au cours de la prochaine décennie, les projections nationales font état d'une croissance de près de 2 millions de seniors, dont 85 % d'entre-eux ont l'intention de vieillir à domicile. Dans les bassins brestois et morlaisiens, cette tendance est similaire : la population des 80 ans pourrait presque doubler entre 2025 et 2050 .

En France, 2,3 millions de logements seraient à adapter dans la décennie à venir (2024-2033). Le marché, estimé à 1,9 Md€ par an dès 2027, représenterait 5 à 8 000 emplois additionnels nécessaires pour répondre à la demande.

Pour favoriser l'adaptation des logements, le dispositif MaPrimeAdapt', proposé sur le modèle de MaPrimeRénov', est entré en vigueur début 2024 et vient soutenir les personnes de 70 ans ou plus qui souhaitent entreprendre les travaux d'adaptation et de prévention à la perte d'autonomie.

Le second défi concerne l'adéquation entre la taille des ménages et celle des logements. Dans les pays de Brest et Morlaix, la majorité des logements comptent 4 pièces et plus, et les ménages sont pour la plupart composés d'une ou deux personnes (cf. graphiques page précédente). Ce déséquilibre, déjà perceptible, sera de plus en plus prégnant, compte-tenu de l'abaissement progressif de la taille des ménages, conséquence directe du vieillissement démographique. Parallèlement, la construction neuve maintient ce déséquilibre, voire l'accroît, avec une minorité de petits logements dans la production actuelle.

Un secteur appelé à se transformer dans un contexte de sobriété foncière

La loi climat et résilience, adoptée en 2021, fixe l'ambition d'atteindre le « zéro artificialisation nette » (ZAN) des sols en 2050. Un objectif intermédiaire repose sur la réduction de moitié de la consommation des espaces, agricoles et forestiers sur la décennie 2021-2031, par rapport à la précédente. Cette loi cherche à endiguer un phénomène d'artificialisation des sols qui porte atteinte à leurs fonctions écologiques, à la biodiversité et à la souveraineté alimentaire.

L'habitat est de loin le premier poste de consommation des espaces, devant les activités économiques : cela représente 1 000 hectares dans le Nord Finistère entre 2011 et 2021, soit 56 % de la consommation totale.

La mise en œuvre du ZAN va induire une transformation progressive dans la façon de produire des logements et des locaux d'activité. Le modèle de la maison individuelle, souvent construite en extension urbaine, et très développé en Bretagne, va être particulièrement concerné par l'application de cette loi.

Les constructeurs de maisons vont être les premiers professionnels impactés. Des difficultés ont déjà été enregistrées en 2023 : liquidation judiciaire des Maisons rennaises (33 salariés), de Nézou constructions et des Maisons Lignal à Tréfléz (39 salariés dans le groupe), redressement judiciaire des Maisons Delta à Cesson-Sévigné (16 salariés).

Certaines entreprises ont anticipé ces évolutions et se sont d'ores et déjà organisées pour réorienter leur activité sur la rénovation, l'extension et les programmes en renouvellement urbain. C'est par exemple le cas du constructeur de maisons individuelles Trécobat, via sa filiale Aménatys, spécialisée dans les process d'aménagement des centres-bourgs.



Les constructeurs ont bénéficié d'un marché florissant pendant longtemps. Certains arriveront à se repositionner sur la rénovation et l'extension, mais pas tous »

Fédération du bâtiment du Finistère



Crédit : Franck Bétermin - Brest métropole

Le secteur de la construction reste dépendant du modèle de la maison individuelle



Construire différemment

Le défi de l'économie circulaire

Le BTP génère près des trois quarts des déchets produits en Bretagne, selon la cellule économique de Bretagne³². 9,74 millions de tonnes ont été produits en 2019, contre 9,1 millions de tonnes en 2015, soit une croissance de 7 %. Ces déchets peuvent être identifiés comme autant de ressources à valoriser, pour l'aménagement de voirie, les travaux de terrassement, etc.

Des législations se sont imposées aux acteurs de la construction aux fils des ans. Après une première loi dès 1975, il faut attendre 2008 et la directive-cadre européenne pour une accélération des mesures et la définition d'un objectif ambitieux de 70 % de valorisation des déchets du BTP à l'horizon 2020. Cet objectif a été repris dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte de 2015.

La loi Agec en 2020, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, prévoit par ailleurs le déploiement d'une filière dite de « responsabilité étendue des producteurs » du bâtiment (REP). Basée sur un principe de « pollueur-payeur », elle vise à mettre en œuvre des pratiques plus vertueuses dans la gestion des déchets issus de la construction. Cette filière a quatre objectifs : favoriser l'écoconception des produits, prévenir les déchets, allonger la durée d'usage et prévoir une gestion de la fin de vie des produits. La suppression des dépôts sauvages de déchets constitue un objectif complémentaire.

³². Le recyclage des déchets du BTP en Bretagne : quantification et pratiques, Cellule économique de Bretagne, 2021.

Le BTP à l'heure de la transition numérique

Le ministère de la Ville et du Logement a présenté un plan BIM 2022, qui a pris le relais du Plan transition numérique dans le bâtiment. L'objectif est d'aider à « concrétiser la transformation digitale dans la construction », notamment via le déploiement de l'utilisation de la maquette numérique. Le gouvernement a débloqué une enveloppe de 10 M€, pour accompagner la montée en compétences des professionnels, la dotation en outils et la formation. Selon le ministère de la Cohésion des territoires, plus de 50 actions ont été mises en œuvre depuis 2015 pour sensibiliser et faire monter en compétence le BTP vis-à-vis des outils numériques. Cela peut prendre la forme de dématérialisation et d'automatisation de la gestion administrative, de plateformes de mise en relation B2C et B2B ou encore d'amélioration des conditions de travail (géolocalisation, semelles connectées, réalité virtuelle...).

Les objectifs de la transition digitale sont multiples : améliorer la productivité et la compétitivité, favoriser la croissance, s'adapter à la législation et à la réglementation, former et monter en compétences, transformer l'image des métiers du BTP et attirer de nouveaux profils, améliorer la qualité de vie et le confort des usagers, etc.

L'utilisation du numérique offre plus

de confort aux usagers et améliore la performance environnementale. La domotique permet par exemple de programmer et de gérer à distance les systèmes d'éclairage ou de chauffage. Elle est source de solutions pour faciliter l'autonomie et le maintien à domicile des personnes en situation de handicap ou de dépendance, grâce à l'installation de systèmes de télésurveillance, de fonctions d'alerte en cas de gestes « inhabituels », etc.

En dépit des ambitions, la transition numérique dans le secteur du BTP se fait lentement. Les spécificités du secteur, prédominé par une multitude de TPE, et les difficultés à trouver les compétences y contribuent.



Le BTP a un rôle à jouer dans l'adaptation de la société aux enjeux climatiques. Les métiers deviennent plus techniques ; ils requièrent davantage de formation et de réflexion »

CMA29

ILLUSTRATION DES USAGES NUMÉRIQUES DANS L'ENTREPRISE MURÉBOIS À LANNILIS

Murébois, filiale de Trécobat, produit des maisons à ossature bois. En se positionnant sur le marché du bois, principalement français, l'entreprise favorise des solutions de construction/réhabilitation bas carbone. La préfabrication est au cœur du processus de production et le maquettage numérique permet de prévoir de manière très précise les quantités de matières nécessaires à utiliser et de limiter les déchets de chantiers. La construction et l'assemblage des éléments se font en usine (ossature et menuiseries), avant un transport et une pose sur les chantiers.



BMH DANS LES TRANSITIONS

Brest métropole habitat (BMH) est le premier bailleur social dans le Finistère, avec un parc de près de 20 000 logements, dont 95 % situés dans la métropole brestoise. L'office est engagé dans la réhabilitation de son parc de logements qui fait face à certaines formes d'obsolescence. Il s'agit de le rendre plus inclusif vis-à-vis du vieillissement et du handicap et d'améliorer la performance énergétique du bâti. La construction de logements doit par ailleurs répondre aux enjeux de transition, de sobriété et de neutralité carbone. L'office s'est doté d'objectifs ambitieux en matière d'économie circulaire dans son plan stratégique de patrimoine 2020-2026, avec l'intégration de matériaux bio-sourcés et issus du réemploi dans ses chantiers.

Quelques chiffres clés :

- Un programme ambitieux de rénovation : 16 % du parc entre 2021 et 2026.
- Entre 30 000 et 50 000 € investis par logement rénové.
- -40 % de consommation énergétique après travaux.
- 70 % de matériaux valorisés dans le cadre de la vaste opération de Quéliverzan (400 logements en cours de réhabilitation à Brest).

Chiffres clés par EPCI

Établissements

EPCI	Nombre d'établissements en 2020	Part des établissements sans salarié en 2020	Part des entreprises individuelles	Évolution du nombre d'établissements entre 2008 et 2020
CC presqu'île de Crozon-Aulne maritime	221	68 %	65 %	+25 %
CC Haut-Léon Communauté	225	58 %	55 %	+26 %
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	162	69 %	58 %	+14 %
CC du Pays d'Iroise	360	62 %	52 %	+20 %
Brest Métropole	1 305	68 %	53 %	+40 %
CC du Pays des Abers	373	59 %	49 %	+34 %
CC du Pays de Landivisiau	300	63 %	50 %	+38 %
CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	269	60 %	51 %	+34 %
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	373	62 %	52 %	+26 %
CA Morlaix Communauté	557	68 %	56 %	+24 %
TOTAL	4 145	65 %	53 %	+31 %

Source : Insee, REE

Emplois

EPCI	Nombre d'emplois en 2020	Part du BTP dans l'emploi total en 2020	Ratio du nombre d'emplois pour 100 logements	Part de l'emploi non salarié en 2020	Nombre d'emplois salariés privés en 2022	Évolution de l'emploi salarié privé entre 2012 et 2022 (%)
CC presqu'île de Crozon-Aulne maritime	380	4,2 %	2,1	42 %	249	-6 %
CC Haut-Léon Communauté	667	5,3 %	3,1	28 %	556	+19 %
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	362	4,1 %	2,6	35 %	313	-2 %
CC du Pays d'Iroise	1 091	10,6 %	4,0	30 %	959	+24 %
Brest Métropole	5 921	5,4 %	5,1	17 %	5 367	+7 %
CC du Pays des Abers	1 316	13,2 %	6,3	21 %	1 379	+28 %
CC du Pays de Landivisiau	877	6,9 %	5,4	21 %	959	+18 %
CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	764	9,2 %	4,9	24 %	842	+13 %
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	1 164	6,8 %	5,0	27 %	1 103	+25 %
CA Morlaix Communauté	1 627	6,6 %	4,0	22 %	1 305	0
TOTAL	14 169	6,3 %	4,5	23 %	13 032	+12 %

Source : Insee, RP - Acooss

Entreprises

EPCI	Nombre d'entreprises RGE en 2024	Nombre de prêts éco-PTZ en 2021	Montant total des travaux en 2021	Montant de l'éco-PTZ en 2021
CC presqu'île de Crozon-Aulne maritime	23	43	610 687	503 417
CC Haut-Léon Communauté	37	76	1 102 859	909 082
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	21	58	830 499	656 188
CC du Pays d'Iroise	57	108	1 559 729	1 271 223
Brest Métropole	165	250	3 468 155	2 946 900
CC du Pays des Abers	63	110	1 424 184	1 095 786
CC du Pays de Landivisiau	44	96	1 320 981	1 015 395
CC Communauté Lesneven Côte des Légendes	34	83	1 154 284	992 571
CA du Pays de Landerneau-Daoulas	49	101	1 334 751	1 171 900
CA Morlaix Communauté	86	140	1 962 735	1 538 500
TOTAL	579	1065	14 768 864	12 100 961

Source : Ademe, SDES MTE

Les 27 établissements de plus de 50 salariés dans le pays de Brest et Morlaix

Entreprise	Commune	Activité	Effectifs CCI	Tranche Sirene	NAF
MARC SA	Brest	Entreprise de travaux publics	355	250-499	4312A
GUILLERM	Plouvorn	Construction de maisons individuelles	145	100-199	4120B
KERLEROUX	Milizac-Guipronvel	Activité de démolition, de désamiantage, de construction de tous biens et ou immobiliers	102	50-99	4312B
EIFFAGE CONSTRUCTION	Le Relecq-Kerhuon	Construction de bâtiment divers	102	50-99	4120B
EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - MAINE BRETAGNE	Saint-Martin-des-Champs	Travaux d'installation électrique	99	50-99	4321A
EUROVIA	Morlaix	Construction de routes et autoroutes	95	50-99	4211Z
EUROVIA	Brest	Construction de routes et autoroutes	92	50-99	4211Z
DOURMAP	Guipavas	Travaux d'installation électrique	89	50-99	4321A
COLAS FRANCE	Plougastel-Daoulas	Construction de routes et autoroutes	88	100-199	4211Z
ATOOUT HABITAT	Guipavas, Plabennec	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	83	50-99	4322B
SAS PAUL CHAMPS	Guipavas	Entreprise générale d'agencement, menuiserie, ébénisterie	75	50-99	4332C
INEO ATLANTIQUE	Ploudaniel	Travaux d'installations électriques et maintenance	74	50-99	4321A
S2P	Gouesnou	Entreprise générale de peinture ravalement et traitement des façades	70	50-99	4334Z
CENTRAL SANIT OUEST	Guipavas	Entreprise de plomberie chauffage conditionnement d'air fluide électricité générale	68	50-99	4322B
C.E.I.	Landerneau	Électricité industrielle	63	50-99	4321A
ELECTRICITE GERVAIS GERARD	Brest	Entreprise générale d'électricité, ventilation, climatisation, isolation, plomberie, sanitaire	62	50-99	4321A
AXEL FERMETURES	Ploudaniel	Travaux de menuiserie bois et pvc	57	50-99	4332A
CEGELEC PORTES DE BRETAGNE	Gouesnou	Travaux d'installation électrique	56	50-99	4321A
RAUB	Guilers	Travaux de peinture et vitrerie	53	50-99	4334Z
TRECOBAT COMMERCIALISATION	Lannilis	Promotion immobilière de logements	53	100-199	4110A
TRECOBAT	Lannilis	Bureau d'études, maitre d'œuvre en bâtiment, entreprise générale de bâtiment	52	50-99	4120A
LAGADEC TP	Plouédern	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	52	50-99	4312A
FT MARINE	Brest	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	50	50-99	4222Z
LE GRANIT BRETON	Brest	Entreprise générale du bâtiment	48	50-99	4399C
GTIE SYNERTEC	Brest	Travaux d'installation électrique	48	50-99	4321A
BOUYGUES ENERGIES & SERVICES	Gouesnou	Construction de réseaux électriques et de télécommunications	47	50-99	4222Z
I.ENERGIE	Plabennec	Travaux d'installation d'eau et de gaz	43	50-99	4322A

Source : Sirene 2023

Glossaire

AFPA : association pour la formation professionnelle des adultes

AGEC : anti-gaspillage pour une économie circulaire

AMI : appel à manifestation d'intérêt

ANAH : agence nationale de l'habitat

BIM : building information modeling

BMH : Brest métropole habitat

BTP : bâtiment travaux publics

BTS : brevet de technicien supérieur

BUT : bachelor universitaire technologique

CA : communauté d'agglomération

CAPEB : confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment

CARSAT : caisse de l'assurance retraite et de la santé au travail

CC : communauté de communes

CERV : centre européen de réalité virtuelle

CFA : centre de formation des apprentis

CHRU : centre hospitalier régional universitaire

CMA : chambre de métiers et de l'artisanat

CMQ : campus des métiers et des qualifications

DARES : direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques

DREETS : directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

ENIB : école nationale d'ingénieurs de Brest

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

ETP : équivalent temps plein

GES : gaz à effet de serre

IUT : institut universitaire technologique

LINEACT : laboratoire d'innovation numérique pour les entreprises et les apprentissages au service de la compétitivité des territoires

OPPBTP : organisme professionnel de prévention du bâtiment et travaux publics

PME : petites et moyennes entreprises

RE : réglementation environnementale

REE : répertoire des entreprises et des établissements

REP : responsabilité étendue des producteurs

RGE : reconnu garant de l'environnement

RSE : responsabilité sociale et environnementale

RT : réglementation thermique

TPE : très petites entreprises

UBO : université de Bretagne occidentale

UBS : université de Bretagne sud

ZAN : zéro artificialisation nette

Liste des entretiens réalisés

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment du Finistère

Christophe Tetu, secrétaire général

Fédération du bâtiment et des travaux publics du Finistère

Jean-Robert Charlet, secrétaire général et Sébastien Déniel, membre du bureau et dirigeant de la société Iroise Isolation

Chambre de métiers et de l'artisanat Bretagne

Olivier Poulhès, responsable du service conseil aux entreprises et formation, direction territoriale du Finistère

CFA du bâtiment dans le Finistère

Didier Lamade, directeur

Fédération départementale des promoteurs immobiliers

Olivier Barraine, président de Barraine promotion

Cellule économique de Bretagne

Géraldine Cariou, directrice

Lycée Dupuy de Lôme

Christine Morisson, proviseure

Bibliographie

Rénovation énergétique des bâtiments : comment répondre aux besoins en emploi et formation ?

France Stratégie, La note d'analyse n°127, septembre 2023

Rénovation énergétique des bâtiments : quels besoins en main-d'œuvre en 2030 ?

France stratégie, La note d'analyse n°126, septembre 2023

Activité, emploi et formation dans le bâtiment en Bretagne,

Veia, mars 2022

Rénovation énergétique des logements privés : pourquoi ça patine ?

Institut Paris-Région, Note rapide N°980, avril 2023

La fidélisation des salariés du secteur du bâtiment en Bretagne

Veia, janvier 2023

Bilan annuel 2022 construction durable en Bretagne

Veia, janvier 2023

**LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION
DANS LES PAYS DE BREST ET MORLAIX**

Direction de la publication
Yves Cléach

Rédaction
Nadine Le Hir, François Le Pellec

Maquette et mise en page
Timothée Douy

Crédit photographique de couverture
Ivan Breton - Brest métropole

Relecture
Magali Can

Tirage
300 exemplaires

Contact
contact@adeupa-brest.fr

Dépôt légal
2^e trimestre 2024

Référence
24-075



AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE
18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST
Tél. 02 98 33 51 71

www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE